OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 17 décembre 2020

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département du Doubs à BESANCON, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, le 17 décembre 2020 à 9 h 30.

Étaient présents:

M. Philippe ALPY

Mme Jacqueline CUENOT-STALDER

M. Nicolas DIAMANDIDES M. Jean-Pierre GURTNER

Mme Elise DOUCHEZ- CATTIN

M. Abdelaziz KOUSSOURI M. François LAIGNEAU Mme Myriam LEMERCIER Mme Sylviane MAXEL M. Jean-Louis NORIS Mme Denise PAUL Mme Soledade ROCHA M. Denis SCHNOEBELEN

M. Pierre SIMON Mme Danièle TETU M. Gérard THIBORD

Mme Virginie MENIGOZ, Commissaire du Gouvernement

Excusés:

M. Mohamed ABID

M. Christian BONNET (procuration à M. ALPY)

Mme Christine COREN-GASPERONI (procuration à Mme CUENOT-

STALDER)

M. Marcel COTTINY

M. Pascal ROUTHIER (procuration à Mme BOUQUIN) Mme Vanessa GIRARDET, Commissaire aux Comptes

Mme Nadège GOUJON, représentante du Comité Social et Économique

Assistaient à la séance : M. Laurent GAUNARD, Directeur Général

Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine

M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative Mme Nadia SKAKNI, Directrice Administrative et Financière

Mme Lucie LOUVET, responsable communication Mme Evelyne VENITUCCI, Directrice des Ressources

Secrétaire de séance :

Mme Ludivine SIMON

L'ordre du jour est le suivant :

HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020.07.003 ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2021

VU l'article R421-16 et R 423-25 du Code de la Construction et de l'Habitation,

VU la délibération du Conseil d'Administration du 20 octobre 2020 sur les orientations budgétaires,

VU la convocation envoyée le 4 décembre 2020 aux membres du Conseil d'Administration contenant le projet de délibération,

CONSIDERANT que les éléments détaillés dans le projet de budget reflètent les orientations budgétaires

DECIDE à la majorité, avec trois voix contre, (Mme MAXEL, M. KOUSSOURI, M. DIAMANDIDES) d'adopter le budget de l'Office ainsi que le budget annexe relatif à la gestion pour compte de tiers pour l'exercice 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 20.

La Présidente, Christine BOUQ

Préfecture du Doubs

Reçule 13 JAN. 2021

Contrôle de légalité

HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° 2020.07.003

ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2021

Le décret n° 2008-648 du 1^{er} juillet 2008 relatif à la réforme budgétaire et comptable des Offices Publics de l'Habitat modifiant le code de la construction et de l'habitation, fixe notamment les règles de présentation du budget.

L'article L. 421-21 du Code de la Construction et de l'Habitation dispose dans son 2° que le budget de l'Office est constitué d'un compte de résultat et d'un tableau de financement prévisionnels à fin d'exercice. Le compte de résultat prévisionnel est présenté comme le compte de résultat prévu à l'article L. 123-12 du code de commerce. Le budget présente un caractère évaluatif. Cet article prévoit que le budget est adopté au plus tard le 31 mars de l'exercice auquel il s'applique.

L'article R. 423-25 prévoit, entre autres dispositions, que le budget est voté par le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat.

Ainsi, le projet de budget est conforme aux stipulations détaillées précédemment ainsi qu'à l'arrêté du 21 janvier 2009 fixant le budget soumis aux règles de la comptabilité de commerce et aux documents de présentation afférents.

L'état prévisionnel des recettes et dépenses pour 2021 s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires débattues le 20 octobre 2020.

1. Le compte de résultat prévisionnel :

1.1 Prévision de recettes courantes :

Les prévisions concernant les loyers prennent en compte :

- L'augmentation annuelle des loyers adoptée par le Conseil d'Administration sur la base de 0,66 % (IRL 2^{ème} trimestre) applicable au 01/01/2021.
- L'application de la Réduction de Loyer de Solidarité destinée à compenser la baisse des APL (article 126 de la loi de finances 2018) en fonction des revenus mensuels et de la composition familiale. La baisse de loyers prévisionnelle pour 2021 est estimée à : 3 M€.
- Les livraisons de 8 opérations pour un total de 58 logements dont 60 % (34) dans le Haut-Doubs et 85% en maitrise d'œuvre directe.
- L'hypothèse d'une vacance locative sur l'année de 4,2 % soit 418 logements en moyenne.

1.2 Prévision de dépenses courantes :

Les principaux postes de dépenses sont :

- le budget maintenance pour 5,2 M€ (5,1 M€ en 2020),
- les frais de gestion : 5,03 M€ (5,3 M€ en 2020),
- le budget des charges de personnel qui s'élève à 7,2 M€ (7,6 M€ en 2020),
- les intérêts de la dette 3,1 M€ (3,6 M€ en 2020),
- la taxe foncière : 5,4 M€ (5,3 M€ en 2020)
- les dotations aux amortissements, aux dépréciations, et provisions : 14,07 M€ (14,4 M€ en 2020),
- la provision pour gros entretien : 755 K€ (957 K€ en 2020).

Des dépenses supplémentaires liées aux mesures de prévention prises dans le cadre de la pandémie sont à prévoir en 2021 pour 282 K€ (masques, gels, opérations de nettoyage, sécurité des lieux d'accueil) et différents frais en lien avec la constitution de la SAC (honoraires, communication...).

La cotisation CGLLS est estimée à 183 K€.

1.3 Dépenses et recettes exceptionnelles :

Les principales recettes exceptionnelles découlent des prévisions de vente de patrimoine (2 183 K€), les dégrèvements de taxe foncière (800 K€), la vente de CEE (550 K€), le versement de la subvention ANRU pour la démolition prévisionnelle de 131 logements (Avenue IIe de France) pour 360 K€.

Les dépenses exceptionnelles regroupent les dépenses liées aux créances effacées (650 K \in), les travaux de remise en état suite à sinistres (358 K \in), et les dépenses liées aux démolitions : sécurisations, relogement des locataires (325 K \in).

1.4 Budget prévisionnel 2021 global :

Les dépenses d'exploitation 2021 devraient s'élever à :

- 45 416 K€ de charges non récupérables (46 199 K€ en 2020) : Achats et services extérieurs, charges financières, taxes foncières, frais de personnel, travaux de gros entretien...
- 15 135 K€ de charges récupérables (14 500 K€ en 2020) : chauffage, eau, frais de personnel, entretien, espaces verts...

Les recettes d'exploitation 2021 devraient s'élever à :

- 48 869 K€ de produits hors récupération de charges (50 265 K€ en 2020) : loyers et produits d'activité, produits exceptionnels, produits financiers, cession d'éléments actifs, dégrèvement de taxe foncière...
- 14 561 K€ de produits récupérables (14 500 K€ en 2020) : provisions pour charges supportées par les locataires : chauffage, eau, entretien, espaces verts....

L'ensemble de ces postes de dépenses et de recettes est détaillé dans le rapport annexé à cette note.

1.5 Résultat prévisionnel:

Compte tenu de ces éléments, le total des dépenses budgétées s'élève à 60 551 K€ et le total des produits à 63 430 K€, faisant apparaître un excédent prévisionnel de **2 879 K€**.

1.6 Capacité d'autofinancement prévisionnelle :

La CAF mesure les ressources internes issues de l'activité courante de l'Office permettant de couvrir, avec les ressources hors emprunts et subventions du tableau de financement, les remboursements en capital des emprunts.

La CAF prévisionnelle de 2021 est de **14 857 K**€ (14 545 K€ en 2020). La CAF prévisionnelle nette estimative s'élève à **2 772 K**€, soit **6,6** % des loyers.

1.7 L'apport au fonds de roulement :

L'apport sur le fonds de roulement s'élève à +8 846 K€ en 2021.

2. Le tableau de financement prévisionnel :

• Les dépenses d'investissement locatif portent sur les opérations détaillées en annexe.

Elles sont évaluées pour 2021 à **21 381 K**€ et sont couvertes, compte tenu des décalages d'encaissement de recettes par emprunts à hauteur de **21 900 K**€ et par des subventions à hauteur de **3 900 K**€.

- Les autres dépenses d'investissement (informatique, mobilier, matériels, agencements...) s'élèvent à 649 K€.
- Le remboursement des dettes financières s'élève à 12 474 K€.

Les éléments détaillés dans le projet de budget reflètent les orientations budgétaires débattues lors de la séance du Conseil d'Administration du 20 octobre 2020.

Figurent en fin de la liasse budgétaire, les éléments de budget relatifs à la gestion de logements exercée pour le compte de la commune d'Autechaux-Roide.

Il est proposé au Conseil d'Administration, d'adopter le budget de l'Office ainsi que le budget annexe relatif à la gestion pour confice de dies pour soit s'exercice 2021.

Reçuie 13 JAN. 2021

Contrôle de légalité

Laurent GAUNAR Directeur Général

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25

5, rue Louis Loucheur 25041 Besançon

SOMMAIRE

- Rapport budget 2021

Préambule

- 1 Section d'exploitation
- 2 Section d'investissement
- Annexes

PREAMBULE

I. Rappel des orientations budgétaires et du budget 2020

L'élaboration du budget 2020 s'était déroulée dans une relative stabilité financière. Le projet de loi de finances pour 2020 ne prévoyait aucun nouveau prélèvement ni baisse de loyer, aucune mesure d'interdiction de relever les loyers et l'exercice à venir semblait s'inscrire dans la continuité de l'exercice précédent. La clause de revoyure pour le logement social, signée par le gouvernement et les représentants du secteur HLM apportait de la visibilité sur la période 2020 – 2022 en conférant de la stabilité au manque à gagner locatif issu des RLS et aux prélèvements réglementaires liés à la CGLLS.

Le seul élément nouveau de la loi ELAN résidait dans l'obligation d'appartenir à un groupe à compter du 1er janvier 2021, le nombre de logements gérés était inférieur à 12 000, ce qui reste un enjeu majeur et qui a mobilisé une partie des énergies en 2020.

La réforme de la contemporanéité des APL, initialement prévue en janvier 2020, était aussi un des changements importants, ayant comme conséquence pour les bailleurs l'augmentation des barèmes de la RLS des locataires qui bénéficiaient des APL.

De manière synthétique, le budget 2020 prévoyait plusieurs orientations se déclinant en 5 axes : la modernisation du fonctionnement de l'Office, l'amélioration de la relation client, la priorisation de la maintenance patrimoniale, la diversification des activités, et l'évolution du patrimoine existant en matière d'adaptabilité, en lien avec le vieillissement et le handicap des locataires.

II. Le budget 2020 et son déroulement

1. Les événements importants sur l'année 2020

- La crise sanitaire covid-19:

Très rapidement, le premier trimestre 2020 a été marqué par l'évolution rapide de l'épidémie liée au virus Covid-19. Dans le respect des communications et directives gouvernementales, la direction de l'Office a décidé de fermer le 17 mars 2020 l'ensemble des agences, bureaux de proximité et le siège social afin de protéger non seulement l'ensemble des salariés mais également toutes les personnes en contact avec ces derniers, principalement les locataires.

Au cours de cette période de confinement de deux mois, l'organisation a été adaptée dans tous ses aspects afin de garantir une véritable continuité de service, aussi bien auprès des locataires, qu'auprès des partenaires prestataires. Le plan de continuité d'activité mis en œuvre a permis à chacun de travailler à distance pour préserver autant que possible le maintien de l'activité en veillant à la sécurité et au bien-être de tous.

En complément des dispositions prévues par le Gouvernement afin d'assurer la continuité des instances, des mesures ont été prises par Habitat 25 afin de permettre l'organisation décentralisée des CA, des bureaux du CA, des CAL et des CAO. Les règlements intérieurs ont été mis à jour afin d'intégrer ces dispositifs de même que des mesures matérielles d'organisation qui ont été prises afin d'assurer le fonctionnement de ces instances : achat de licences, fourniture de matériel à certains administrateurs, etc...

Les projets prévus au budget 2020 ont été pour la plupart suspendus, et l'activité mise à l'arrêt partiel.

Fin octobre 2020, une seconde vague de contamination au COVID-19 a nécessité un nouveau confinement cependant plus souple et n'entrainant pas les mêmes conséquences sur l'activité de l'office.

- Le report de la réforme des APL:

Le report au 1er janvier 2021 de la réforme de la contemporanéité des APL initialement prévue en janvier 2020 puis au 1er avril 2020, a été aussi une conséquence directe du COVID-19.

- Le rapprochement entre organismes :

Le nécessaire rapprochement avec d'autres organismes, le seuil d'exonération d'appartenance à un groupe étant fixé à 12 000 logements dans le projet de loi ELAN, a impliqué un travail de réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour se conformer à cette réglementation.

En 2019, deux options ont été retenues par le Conseil d'Administration : une transformation de l'Office en SEM, la loi ELAN exonérant du respect du seuil des 12 000 logements les sociétés disposant d'un chiffre d'affaires supérieur à 40 M€, ce qui est le cas de l'Office, et la constitution d'une société de coordination avec Néolia. Le 30 janvier 2020, le CA s'est prononcé en faveur du deuxième choix.

Cependant, le contexte sanitaire a fortement perturbé le déploiement du projet avec Néolia, gelé entre mars et juin, la démarche a été réactivée courant juillet. A ce jour, les travaux devant permettre le respect de l'échéance initiale du 1^{er} janvier 2021 sont accélérés.

2. Les conséquences sur le budget 2020 et les reports en 2021

Le contexte sanitaire particulier a mis à mal la plupart des projets planifiés en 2020, et des reports sur 2021 sont nécessaires.

2.1 - Une modernisation du fonctionnement de l'Office

L'amélioration de la qualité de vie au travail et le rapprochement avec un autre organisme nécessite d'avoir les outils les plus pertinents et les plus efficients.

Ainsi, plusieurs projets budgétisés n'ont pas abouti en 2020 : la dématérialisation des avis d'échéances, des courriers entrants, des informations détenues sur le patrimoine (BIM), la gestion numérique de la demande d'intervention ou l'outil de gestion optimisée de la flotte des véhicules, la rénovation du siège et du local affecté au CSE, l'amélioration des locaux de l'agence de Besançon contribuant à l'amélioration des conditions de travail des collaborateurs, l'externalisation de l'hébergement des serveurs auprès d'un prestataire extérieur.

Cependant, d'autres projets sont achevés ou en cours d'aboutissement comme la dématérialisation des commissions d'attribution de logements et de la CAO, l'utilisation d'outils nomades et le déploiement des smartphones auprès des équipes, le développement et la mise en place d'un contrat multiservices validé par les associations des locataires pour une mise en œuvre le 1er janvier 2021, la dématérialisation des dossiers clients, des signatures, et l'intégration des nouveaux locaux pour l'agence de Pontarlier.

2.2 - L'amélioration de la relation client

L'externalisation de l'astreinte technique de 1er niveau pour améliorer l'efficience globale de l'Office et le recrutement de trois chargés de tranquillité pour renforcer le dispositif de tranquillité résidentielle sont finalisés.

Le lancement des études sur la mise en place d'un centre de relation clients est reporté en 2021. Les deux périodes de confinement ont mis en évidence la nécessité pour l'Office de maintenir un point de contact et de suivi opérationnel même en cas de fermeture physique.

2.3 - La priorisation de la maintenance patrimoniale

Le confinement lié au Covid-19 et l'absence de protection des professionnels du BTP ont eu un impact important sur les travaux de GE, concernant la remise en état des logements avant relocation et l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite.

Les projections 2020 prévoient que le crédit de 5,2 M€ sera certainement consommé et cette ligne de dépenses est reconduite en 2021.

2.4 - La diversification des activités

La loi ELAN prévoit que les Offices Publics de l'Habitat élargissent leurs compétences pour permettre la réalisation d'opérations atypiques.

Des actions sont en cours, même si le contexte sanitaire a retardé leur déploiement : l'engagement d'une opération d'accession sociale à la propriété, le projet sur la réalisation d'un EHPAD à Valentigney, en lien avec la mutualité du Doubs.

Un nouveau partenariat sur des mandats de gestion pour le compte d'une commune propriétaire de logements sociaux est en cours de discussion, mais le projet n'est pas encore finalisé.

2.5 - Le réaménagement de l'encours de la dette

Le 18 décembre 2019, le CA a validé le réaménagement de l'encours de la dette auprès de la CDC par la sécurisation d'une partie de la dette à taux variable à taux fixe. A ce jour, les travaux sont terminés et permettront de générer des marges de manœuvre pour soutenir le développement sur les dix prochaines années.

III. Les perspectives et les orientations sur le budget 2021

Plusieurs éléments sont considérés dans l'élaboration budgétaire de l'exercice 2021, les plus importantes sont :

- L'évolution du parc locatif : Il est prévu 58 mises en service, 20 logements en vente, 28 logements démolis (Damprichard) au cours de l'année 2021, positionnant le nombre de logements à 9796 au 31/12/2021 (9786 au 31/12/2019).
- Les impayés des locataires présents qui se stabilisent dans une fourchette comprise entre 1 400 K€ et 1 600 K€.

- Les impayés des locataires partis qui progressent : la dette se situait à 3 337 K€ fin 2019 pour atteindre 3 616 K€ à fin août 2020. Si une baisse de ces chiffres semble difficile dans un contexte de paupérisation grandissante, une stabilisation s'avère nécessaire.
- Une vacance moyenne estimée à 418 logements dont 130 logements vacants à démolir en 2021. La vacance passe de 389 logements en décembre 2019 à 512 en novembre 2020 (dont 124 voués à la démolition).

Les démolitions de logements vides et la mobilisation pour réduire la vacance subie (efforts des équipes, crédits fléchés spécifiquement sur la remise en état des logements avant relocation) contribuent à ce résultat et se poursuivront en 2021.

- Une augmentation des loyers de 0,66 % conformément à l'IRL du 2ème trimestre 2020 et votée par le Conseil d'Administration du 20 octobre 2020.
- Une RLS évaluée à 3 M€ suite à la hausse des barèmes et une baisse de la cotisation CGLLS estimée à 183 K€ (660 K€ en 2020).
- Un budget de GE de 2 159 K€ dans lequel ont été spécifiquement fléchés des crédits relatifs à la rénovation des logements avant la remise en location (2 586 K€ en 2020 et 2 576 K€ en 2019).
- Un développement du parc au niveau du neuf : 976 logements sont prévus entre 2017 et 2026, dont 576 logements identifiés jusqu'en 2022 (327 livrés, 249 engagés) et 100 logements par an à partir de 2022. 58 logements seront livrés en 2021.
- Un volume de réhabilitation : 2140 logements réhabilités sont prévus entre 2017 et 2026. 156 logements seront terminés et 73 logements seront en démarrage de chantier en 2021.
- Un volume de démolition et de vente : 1050 logements sont prévus à la démolition et un programme de ventes de 20 unités par an en moyenne.
 28 logements seront démolis (Damprichard) et 20 logements sont prévus à la vente. en 2021.
- Des crédits d'investissements immobiliers inscrits dans le budget pour 21,7 M€ (19,7 M€ en 2020).
- Une augmentation du taux de TVA pour les opérations d'investissement maintenue (passage de 5,5 % à 10%).
- Une évolution de l'endettement, qui se caractérise par un recours à l'emprunt à hauteur de 21,9 M€.

Un détail plus exhaustif de tous les postes de dépenses et de recettes est développé ci-après dans ce rapport.

1 - SECTION D'EXPLOITATION

Recettes d'exploitation : 63 430 K€

Dépenses d'exploitation : 60 551 K€

Résultat d'exploitation : 2879 K€

Capacité d'autofinancement prévisionnelle : 14 857 K€

Autofinancement net HLM prévisionnel : 2 772 K€

I- RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

63 430 K€

La classe 7 regroupe les comptes destinés à enregistrer dans l'exercice les produits par nature qui se rapportent à l'exploitation normale et courante (chapitre 70 à 75), à la gestion financière (chapitre 76) ainsi qu'aux opérations exceptionnelles (chapitre 77). Figurent également dans les comptes de produits, le chapitre 78 « Reprises sur amortissements et provisions » et le chapitre 79 « Transferts de charges ».

Chapitre 70 « Les recettes locatives » Rappel BP 2020

56 276 K€

ppel BP 2020 56 947 K€

Ces recettes incluent les produits des activités annexes, les loyers et la récupération des charges locatives imputées respectivement aux chapitres 70, 704 et 703. Elles reflètent les produits tirés de l'exploitation des groupes immobiliers, c'est-à-dire l'activité courante de location des immeubles, des commerces et de leurs accessoires.

Ces chapitres représentent près de 89 % de l'ensemble des recettes de fonctionnement et constituent ainsi les principales ressources de l'Office, correspondant ainsi strictement à sa vocation de bailleur social.

Ce poste intègre un manque à gagner locatif issu de l'application de la réduction de loyer de solidarité (RLS) intégrée à loi de finances 2018. Le manque prévisionnel de recettes locatives avoisine les 3 M€ pour Habitat 25 (2,1 M€ en 2020, 2 M€ en 2019 et 1,85 M€ en 2018). La réduction loyer solidarité est en forte hausse, conséquence d'une augmentation des barèmes de la RLS en début d'année 2020 et qui devrait se poursuivre en 2021.

D'autre part, le Conseil d'Administration, lors de la présentation des orientations budgétaires le 20 octobre 2020, a validé une augmentation des loyers pour 2021 à hauteur de 0,66 %, conformément au taux de l'IRL du deuxième trimestre 2020 positionné à ce seuil.

Cette recette supplémentaire avoisinant les 256 K€ contribuera à la consolidation des postes budgétaires afférents à la maintenance du patrimoine, en entretien courant et gros entretien non récupérables.

La vacance prévisionnelle pour 2021 est évaluée, après déduction des logements démolis ou en attente de l'être, à un taux de 4,2 %. Un maintien de l'effort budgétaire est encore prévu cette année pour réduire cette vacance, permettant ainsi de dégager des recettes supplémentaires qui amortissent l'impact des RLS.

Le chapitre 703 (14 561 K€) enregistre aussi au compte 7031 la récupération des charges locatives ayant pour origine les dépenses communes hors du logement proprement dit (frais relatifs aux parties communes, éclairage, ascenseurs, espaces verts, nettoyage, chauffage, eau etc...). La quote-part de 72 %, liée au contrat multiservice négocié avec les associations de locataire, soit 763 K€ est intégrée dans ce poste, qui reste stable malgré tout. Pour rappel le budget 2020 était de 14 500 K€.

Enfin, le compte 7066 intègre une recette s'élevant à 3 000 €, correspondant à la prestation de gestion de logements qu'assure Habitat 25 pour le compte de la commune d'Autechaux-Roide pour 6 logements. Cet axe de diversification a été rappelé dans les orientations budgétaires 2021, exercice au cours duquel cette activité sera proposée à d'autres collectivités.

Les ventes d'électricité photovoltaïque (Devecey et Franois) représentent 12 K€ pour l'exercice 2021.

Chapitre 71 « Production stockée »

0 K€

Rappel BP 2020

0 K€

Ce chapitre enregistre les mouvements comptables de stock des opérations d'accession. L'Office n'est pas pour l'instant concerné par cet élément.

Chapitre 72 « Production immobilisée »

248 K€

Rappel BP 2020

290 K€

Le compte 72 enregistre le coût du suivi des travaux exécuté par les services, c'est-à-dire une rémunération correspondant à la conduite d'opérations et au suivi des chantiers de constructions neuves ou de réhabilitations.

La prévision de ce poste est liée au volume d'opérations de réhabilitations ou de constructions lancées en 2021.

La conduite d'opérations fait l'objet d'une auto-facturation à hauteur de 50 % de la valeur des « honoraires » au lancement de l'opération et elle est déterminée en considération du volume financier des projets.

Chapitre 74 « Subvention d'exploitation »

38 K€

Rappel BP 2020

40 K€

Ce poste enregistre en 2021 les subventions versées à l'OPH pour la prise en charge partielle du dispositif de tranquillité locataires (38 K€).

Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »

553 K€ 750 K€

Rappel BP 2020

Le chapitre 75 est crédité des produits qui, eu égard à leur nature, ne peuvent être imputés à d'autres comptes.

Ce poste contient les produits issus des certificats d'économies d'énergie, faisant l'objet d'un versement par CTR, intermédiaire chargé de les valoriser dans le cadre des opérations d'amélioration des performances thermiques des bâtiments.

L'unité de mesure des CEE est le kWh d'énergie finale cumulée et actualisée (cumac) sur la durée de vie du produit. Cela représente une quantité d'énergie qui aura été économisée grâce aux opérations d'économies d'énergie mises en place.

Cette recette illustre d'une part, l'effort porté par l'OPH sur l'amélioration thermique du patrimoine et, d'autre part, le décalage dans le temps de la livraison des opérations de réhabilitations dont les travaux garantissent une performance énergétique les rendant éligibles aux CEE. A cet état de fait s'ajoute le travail de valorisation de certains travaux qui n'avaient pas fait l'objet sollicitations de CEE jusqu'ici.

Enfin, la renégociation par l'Office du montant de valorisation du mWh cumac (7,00 €/mWh cumac au lieu de 4,90 € mWh cumac précédemment) contribue à la hausse des recettes attendues sur le poste (550 K€ pour 512 K€ en 2020).

Le solde de ce chapitre est constitué par des remboursements divers comme par exemple le reversement sur les redevances payées à ACG Synergies (fournisseur du progiciel métier d'Habitat 25 - ARAVIS), la récupération de quote-parts de TFPB sur les ventes de patrimoine ou la refacturation des charges des locaux communaux de Sancey.

Chapitre 76 « Produits financiers »

105 K€ 183 K€

Rappel BP 2020

En 2021, le maintien d'une gestion plus active de trésorerie et le renouvellement des lignes de trésorerie doivent permettre, comme sur l'exercice précédent, d'optimiser les rendements des placements (malgré une règlementation stricte et un contexte de taux bas défavorable) et générer ainsi quelques marges financières supplémentaires, affectables à la maintenance du patrimoine.

De fait, les produits financiers sont envisagés de manière prudente pour 2021 à 105 K€. Ces recettes intégraient la rémunération du compte courant à 0,2 % ouvert à la Banque Postale en 2020 pour 3 K€, cependant cette rémunération a été supprimée courant 2020 par une modification des conditions bancaires de la banque postale.

Est également envisagée le maintien du taux du livret A à 0,50 % au vu du contexte économique actuel, appliqué majoritairement à la trésorerie de l'OPH.

Chapitre 77 « Produits exceptionnels »

4 737 K€

Rappel BP 2020

5 740 K€

Ce chapitre regroupe l'inscription des produits exceptionnels sur les opérations de gestion, les produits des cessions d'éléments d'actif, la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (les subventions sont amorties sur le même rythme que l'immobilisation qu'elles financent) ainsi que les autres produits (comme les indemnités d'assurance).

Pour 2021, les recettes comptabilisées sur ce chapitre se ventilent en produits des ventes de patrimoine (2 183 K€), des reprises de subventions (1 184 K€), des indemnités d'assurances (100 K€ en baisse, peu de sinistres en cours), et les recettes liées à l'obtention de dégrèvements de taxes foncières.

Les dégrèvements de TFPB (805 K€ en 2021), qui restent liés aux efforts consentis par l'Office dans l'amélioration thermique des bâtiments ou dans l'adaptation des logements aux personnes âgées ou à mobilité réduite, sont stables en 2021 (800 K€ en 2020).

Le solde est constitué par des recettes diverses telles que des pénalités sur marchés (50 K€) ou des recouvrements sur des créances admises en non-valeurs (25 K€).

Le solde du compte 7788 est constitué par des recettes exceptionnelles estimées à 360 K€ qui concernent essentiellement une partie du versement de la subvention ANRU liée à l'opération de démolition des bâtiments de l'avenue Ile de France (131 logements).

Chapitre 775 « Produits des cessions d'éléments d'actifs » Rappel BP 2020

2 183 K€

2 480 K€

Ce poste contribue au maintien des recettes exceptionnelles en 2020. Il a été prévu des ventes de patrimoine (ancien et pratiquement totalement amorti) à hauteur de 2,2 M€.

Il convient de préciser que ces ventes, comme pour les exercices précédents, ne sont pas destinées à équilibrer le budget de fonctionnement.

Comme détaillé plus loin dans l'analyse du chapitre 62 et du poste 6283, il n'a pas été prévu dans le budget la taxe sur les plus-values réalisées à l'occasion des ventes de logements.

La plus-value comptable globale liée aux ventes de patrimoine 2021 sera épargnée, elle viendra renforcer les fonds propres.

Chapitre 78 « Reprise sur amortissements et provisions » Rappel BP 2020

1 200 K€

1 815 K€

La variation ce chapitre est la conséquence d'une reprise de provisions sur litiges de 270 K€ en 2020 et une reprise de provision pour gros entretien correspondant aux travaux provisionnés et réalisés durant l'exercice 2020 (845 K€).

Figurent notamment dans le chapitre 78 :

- La reprise de la provision pour créances douteuses pour la fraction de ces créances non recouvrées (650 K€).
- La reprise de provision pour gros entretien correspondant aux travaux de gros entretien provisionnés réalisés durant l'exercice 2021 (550 K€).

Chapitre 79 « Transferts de charges »

273 K€

Rappel BP 2020

0 K€

Suite à une modification d'imputation comptable, ce poste comptable englobe désormais la récupération des frais de poursuites des locataires (141 K€) et la refacturation de l'assurance locative des locataires n'ayant pas d'assurance personnelle (132 K€). Auparavant, ces produits étaient enregistrés sous le compte « 7588 autres ».

II- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

La classe 6 regroupe les comptes destinés à enregistrer dans l'exercice les charges par nature qui se rapportent à l'exploitation normale et courante (comptes 60 à 65), à la gestion financière (compte 66), aux opérations exceptionnelles (compte 67) et aux dotations aux amortissements et aux provisions (compte 68).

Chapitre 60 « Achats »

441 K€

Rappel BP 2020

344 K€

Il est utilisé pour la comptabilisation de l'achat de tous les produits stockés ou non stockés. La partie des achats qui sont récupérables dans les charges locatives (eau, électricité, gaz) est inscrite dans un chapitre spécifique « 063 », qui isole toutes les dépenses récupérables. Ce poste est en augmentation, en prévision des achats de protections sanitaires liés à la pandémie

Chapitre 61 « Services extérieurs »

pour un montant de 112 K€ (masques chirurgicaux, gels, gants).

8 052 K€

7 810 K€

Rappel BP 2020

C'est dans ce chapitre que sont comptabilisées les principales dépenses concernant l'entretien et la maintenance du patrimoine.

Les postes de gros entretien et d'entretien courant non récupérables sont positionnés à 5,2 M€ (5,2 M€ en 2020), au niveau des réalisations budgétaires 2019, alors qu'un manque à gagner de 3 M€ est prévu au niveau des recettes locatives au titre de la RLS, traduisant la volonté de l'Office de toujours prioriser le maintien de la qualité du service rendu aux locataires. Ce poste est détaillé ci-dessous.

La hausse de ce poste est lié à la mise en place du contrat multiservices dont l'Office prend en charge 28 % du coût total de la dépense, soit 297 K€ à partir de janvier 2021

Figurent également dans ce chapitre la maintenance du matériel informatique, la documentation, l'entretien des véhicules du parc automobile et du matériel, les dépenses de primes d'assurances (concernant aussi bien le patrimoine que les agents).

Dont le chapitre 61521 « Dép. de gros entretien / biens immobiliers » Rappel BP 2020

5 195 K€

5 165 K€

Sont comptabilisées uniquement sur ce poste les dépenses de gros entretien des immeubles non investissables.

Pour le quatrième exercice, un budget de GE est spécifiquement fiéché sur la rénovation des logements avant la remise en location (2 159 K€ en 2021, 2 586 K€ en 2020 pour 2 576 K€ en 2019 et 1 900 K€ en 2018), illustrant la priorisation donnée à l'attractivité de l'offre pour la génération de recettes locatives supplémentaires. En cas d'évolution des besoins ou de difficultés pour gagner plus de terrain sur le sujet, les crédits initialement fléchés seraient reventilés vers d'autres actions de maintenance patrimoniale.

Conformément aux orientations budgétaires et aux nécessités d'évolution du patrimoine, le budget affecté à l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite a été maintenu à 380 K€

(380 K€ en 2020, pour 280 K€ en BP 2019), les dépenses réalisées étant compensées à l'euro/l'euro en dégrèvements de TFPB.

L'évolution à la hausse de ces budgets jusqu'en 2017 et le positionnement à 5,2 M€ en 2021, soulignent l'effort de l'Office porté sur l'entretien du patrimoine, en complément de l'action portée sur le développement et les réhabilitations du parc, et cela malgré un manque prévisionnel de recette locatives de 3 M€.

Chapitre 62 « Autres Services extérieurs » Rappel BP 2020

2 177 K€ 2 709 K€

Dans ce chapitre, le poste 622 comprend les honoraires d'avocats, d'experts, ou encore les honoraires des syndics. Ce poste positionné à 873 K€ diminue légèrement (941 K€ en 2020).

Les prévisions d'honoraires et de frais de poursuites constituent pratiquement la totalité du poste en 2021, intégrant notamment des dépenses liées aux divers projets intégrés dans le projet de budget : déménagement de l'infrastructure et hébergement des serveurs dans un data center, ou encore les honoraires liés à la mission d'accompagnement à la rédaction de la nouvelle CUS, ou encore au déploiement de la SAC avec Néolia.

D'autres honoraires récurrents sont prévus et notamment ceux liés à la mission du commissaire aux comptes (CAC), à l'assistance et à la veille fiscale.

Des dépenses supplémentaires et récurrentes sont également prévues, liées la réalisation de certains audits techniques (amiante, sécurité incendie, installations gaz, diagnostics thermiques), ou liées aux honoraires versés à des conseils extérieurs (avocats, cabinets d'audit et de conseil, communication).

Le chapitre 62 enregistre également les cotisations à la Fédération Nationale des OPH et à la CGLLS, en baisse à 183 K€ (BP 660 K€ en 2020, BA 2020 57 K€).

Cette variation à la baisse du poste est liée aux dispositions de la LF 2018 qui intégrait un dispositif de péréquation prenant la forme d'une taxe sur les loyers prélevée par la CGLLS, appliquée au patrimoine pouvant être soumis aux RLS (logements locatifs conventionnés).

La réforme des APL initialement prévue en avril 2020 et repoussée en janvier 2021 a pour conséquence, applicable aux bailleurs en février 2020, une forte augmentation des barèmes de RLS et la compensation doit être une baisse de la CGLLS. Celle-ci est déterminée à l'appui d'un calcul complexe dont certaines des composantes (taux CGLLS, taux de majoration appliqué aux loyers, taux de variation des RLS) ne sont pas arrêtés lors de l'élaboration du budget. Dès lors ce sont les taux de l'année 2020 qui sont reconduits pour estimer la charge du BP 2021.

Globalement, le poste RLS + CGLLS représente un impact global de 3,2 M€ (3 000 K€ + 183 K€).

Le budget 2021 n'intègre pas un dispositif fiscal instauré par la LF 2018 et prévu par l'article L443-14-1 du code de la Construction et de l'Habitation devant, en principe, entrer en vigueur pour les ventes de patrimoine effectuées à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette réglementation prévoit la taxation de cette source de revenus à un taux fixé par arrêté ministériel, à hauteur de 10 % maximum des plus-values réalisées. Ce dispositif a été suspendu et à ce jour aucune information législative ne prévoit une application en 2021.

Sont regroupées également dans le chapitre 62 la redevance versée aux différents prestataires informatiques (ACG notamment) pour la maintenance, le développement ou la création d'applicatifs (279 K€ en 2021, 258 K€ en 2020 et 238 K€ BP 2019), la charge liée au recours éventuel à du personnel intérimaire (20 K€) ou encore d'autres cotisations versées à l'USH, la Fédération des Offices ou l'ADIL (poste 6281 175 K€).

Les fonds versés aux associations de locataires sont compris dans ce poste à hauteur de 24 K€ conformément au plan de concertation locative. En 2020, ces participations figuraient dans le chapitre 67 « Charges Exceptionnelles ».

Chapitre 63 « Impôts, taxes et versements assimilés » Rappel BP 2020

6 270 K€ 6 138 K€

Ce chapitre regroupe les dépenses liées aux comptes 631 et 633, pour les impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations, versés soit à l'administration fiscale, soit à d'autres organismes.

A la suite de la fusion des statuts des OPHLM et OPAC, le changement de statut de l'Office et son passage d'OPHLM (initialement Etablissement Public Administratif) à OPH (Etablissement Public Industriel et Commercial) a entraîné l'assujettissement de l'Etablissement à de nouvelles taxes et impôts propres à ce statut : formation professionnelle (130 K€ en 2021), effort de construction (13 K€ en 2021).

Le compte 635 enregistre les autres impôts, taxes et versements qui sont composés pour une très grande partie de la TFPB en hausse (5 546 K€), les taxes d'habitation et autres (32 K€) mais également de la taxe sur les véhicules de société (63514 pour 14 K€, stable également).

Les prévisions de dépenses au titre de la TFPB fluctuent partiellement en fonction de l'évolution du parc de logements et par conséquent des livraisons, des cessions et des démolitions réalisées.

Dont chapitre 63512 « Taxes foncières » Rappel BP 2020

5 546 K€ 5 330 K€

Ce poste est envisagé à 5 546 K€ pour 2021, en augmentation du fait que certains logements ne bénéficient plus de l'exonération de TFPB.

Effectivement, certains immeubles atteignent la fin de durée d'exonération de longue durée (25, 20, 15 ou 10 ans selon les cas) et seront désormais assujettis à la taxe foncière, de même que d'autres groupes ne feront plus l'objet d'une imposition en raison de leur démolition.

Les dégrèvements obtenus pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou d'aménagement des logements aux personnes à mobilité réduite viennent toutefois compenser les dépenses constatées sur ce poste. Ces recettes illustrent l'action significative de l'Office sur l'amélioration de la qualité thermique du patrimoine et l'adaptation des logements.

A ce titre, 805 K€ de dégrèvements sont attendus sur l'exercice 2020 et seront comptabilisés en recettes exceptionnelles sur le poste 7717.

Chapitres 641 – 6481 – Autres 64 « Charges de personnel » Rappel BP 2020

7 220 K€ 7 607 K€

Les dépenses prévues sur les postes du chapitre 64 représentent environ 15 % des dépenses non récupérables.

Elles incluent l'ensemble des rémunérations du personnel de l'Office et les charges sociales et patronales correspondantes. D'autres charges y sont également comptabilisées, telles que la médecine du travail et les tickets restaurant.

Comme pour chaque exercice, il est prévu deux types de rémunérations, une relevant du statut de la fonction publique territoriale, l'autre du droit privé. Les cotisations patronales afférentes sont budgétées en fonction de ces deux catégories de personnel.

Le BP 2021 NR est en baisse par rapport au BP 2020 (- 5,08 %), cette baisse significative est en corrélation avec la baisse des effectifs sur les dernières années. Ce poste intègre :

- Une augmentation globale des rémunérations de 1 % en 2021 (1 % pour 2020),
- De la compensation financière de la suppression des logements de fonction des gardiens (compensation des salaires et IFSE, impact sur les tickets restaurant et primes OPH),
- La non-reconduction de la prévision des postes pour le centre de relation clientèle en 2021 (6 personnes dont 1 chef de service avaient été prévu en 2020) car le contexte sanitaire repousse d'une année la réflexion sur projet et par voie de conséquence, sur les recrutements.

Le non renouvellement « automatique » des postes se libérant et la réflexion engagée sur la réorganisation de processus et fonctions de l'Office afin de gagner en efficience, vient équilibrer les dispositions prises en matière de rémunérations et de masse salariale.

Ces réflexions affectant l'organisation et par conséquent la masse salariale sont nécessaires car c'est là que se situe une partie des marges de manœuvre pour maintenir « la capacité à faire » de l'Office.

La structure des coûts de l'OPH étant peu souple, les marges potentielles sont le fruit d'une réflexion permanente et d'économies, parfois de faibles montants, mais qui collectivement permettent de générer des ressources et donc des marges de manœuvre et d'action supplémentaires dans un environnement économique dégradé.

Les charges afférentes à la masse salariale s'inscrivent dans un contexte d'évolution de la part patronale de plusieurs cotisations obligatoires (URSSAF, CNRACL, IRCANTEC,...) et la priorisation du CDD en substitution du recours à l'intérim.

L'exercice 2021, comme sur les exercices précédents, verra le maintien des mesures mises en œuvre en 2017 pour le changement d'échelons des agents et de même que la réforme du régime indemnitaire (RI) des fonctionnaires avec la suppression de la Prime de Fonction et Résultat et la mise en place du nouveau RI tenant compte de la Fonction, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Sont prévues sur le chapitre 6452, les dépenses liées aux régimes complémentaires santé des salariés, afin de conférer une bonne couverture sociale aux collaborateurs de l'OPH (38 K€).

Le chapitre 647 enregistre notamment la subvention versée au comité d'entreprise, positionnée à 94 K€ ainsi que les visites médicales ou les primes liées aux médailles du travail (12 K€ et 25 K€).

Enfin, est incluse dans le budget 2021, la variation annuelle des provisions réglementaires et des charges afférentes, relatives aux congés payés épargnés sur les comptes épargne-temps des salariés de droit privé et des fonctionnaires (84 K€ + 36 K€).

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » Rappel BP 2020

653 K€

708 K€

Ce chapitre est très majoritairement impacté par le compte enregistrant les pertes de créances locatives constatées sur le poste 654, que ce soit au titre de l'irrécouvrabilité des créances ou le passage de créances en pertes sur décision du juge.

Dont le chapitre 654 « Pertes sur créances irrécouvrables » Rappel BP 2020

652 K€

702 K€

Les pertes sur créances irrécouvrables ont été positionnées à 652 K€ en 2021, en baisse par rapport au budget 2020 (702 K€).

Les pertes se décomposent en non valeurs (350 K€) et PRP (302 K€ dont 2 K€ au titre des dommages et intérêts auxquels sont condamnés les auteurs de dégradations ou d'infractions à l'égard de l'Office et qu'il ne sera pas possible de recouvrer).

Ce poste est plutôt stable depuis plusieurs années, cependant le travail engagé par les équipes et les cabinets de recouvrement doit se traduire lentement par une diminution et ceci pour deux raisons :

- Après une forte hausse en 2016 (391 K€) les PRP qui formalisent le caractère non rattrapable de la dette d'un locataire, ont eu tendance à se stabiliser (241 K€ en 2019). Jusqu'en 2017, les juges validaient 98% des mesures élaborées par les commissions de surendettement de la Banque de France. Depuis le 1er janvier 2018, les mesures sont immédiatement applicables après validation de la commission et les juges n'interviennent plus que dans les situations de recours et de contestations.
- L'augmentation puis la stabilisation des non valeurs (188 K€ en 2015, 464 K€ en 2016, 395 K€ en 2017 et 404 K€ en 2018, 386 K€ en 2019 en données réalisées) est liée principalement au travail d'analyse du volume de dettes effectué par l'Office, conduisant à sortir du stock les dossiers infructueux traités par le service du contentieux du recouvrement (SCR). De plus, le nouveau partenariat noué avec le cabinet de recouvrement pour le traitement

De plus, le nouveau partenariat noué avec le cabinet de recouvrement pour le traitement externalisé des dettes des locataires partis conduit à lui confier un volume de dettes à traiter ne faisant pas l'objet d'un retraitement et d'une sortie du stock par le SCR, dans l'attente d'une tentative de récupération de la créance. Dans cette attente les dettes ne sont pas passées en pertes.

Le poste inclut le passage en pertes, avec une procédure réduite au minimum, des dettes des locataires partis d'un montant inférieur à 400 € (seule la procédure de recouvrement amiable est engagée), conformément à la validation de ce dispositif par le CA du 29 avril 2019.

Les PRP et les non-valeurs, si elles dénotent les difficultés rencontrées par les locataires, n'en constituent pas moins une charge pesant sur l'équilibre d'exploitation de l'Organisme.

Chapitre 66 « Charges Financières »

Rappel BP 2020

3 137 K€ 3 662 K€

Ce poste représente près de 7 % des dépenses non récupérables (8 % des dépenses non récupérables en 2020).

Il enregistre le remboursement annuel des intérêts des emprunts consentis à l'Office pour la construction et l'amélioration des immeubles et les intérêts versés au titre de la mobilisation des lignes de crédits de courts termes.

Ce poste est en forte baisse, c'est le résultat d'événements importants sur 2020 :

- . La baisse du taux de livret A de 0,75 % à 0,50 % en février 2020, œci générant un impact sur le coût de la dette.
- . La négociation menée avec la Caisse des Dépôts sur le réaménagement de l'encours en 2020, ayant pour but de « fixer » une partie de la dette révisable, afin de conférer de la visibilité sur son évolution et bénéficier des conditions de taux très favorables.

Cette négociation a permis de trouver des marges de manœuvre financières par un reprofilage des annuités et un lissage de l'encours. De fait, une économie de 1,3 M€ de remboursement d'annuité (capital et intérêts) a été intégrée dans le budget au titre des remboursements d'emprunts de l'année 2021.

Compte tenu des opérations engagées, 12,4 M€ de remboursements prévisionnels et 21,9 M€ de nouveaux prêts sont prévus au budget 2021.

Chapitre 67 « Charges Exceptionnelles » Rappel BP 2020

2 486 K€

1 749 K€

La variation des postes impactant le chapitre 67 se détaille comme suit :

- Dans la cadre de la démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise vis-à-vis des tiers et de la réglementation applicable en la matière, l'Office a intégré la charge prévisionnelle liée aux paiements systématiques des intérêts de retard et de la pénalité forfaitaire de recouvrement de 40 € aux fournisseurs payés en dehors des délais réglementaires (20 K€).
 - Les dépenses liées aux sinistres indemnisables et non indemnisables pour 358 K€.
- Une enveloppe de dépenses exceptionnelles pour la sécurisation et les frais de relogement des locataires sur les secteurs d'Île de France est nécessaire, elle est estimée à 325 K€ en 2021.
- Les contributions diverses à l'action associative dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, en lien avec l'abattement de TFPB, et du dispositif d'auto-réhabilitation accompagnée soit une enveloppe de 18 K€.

Dont le chapitre 675 « VNC des éléments sortis de l'actif immobilisé » Rappel BP 2020

1 716 K€

928 K€

Le montant budgété en 2021 correspond à la valeur comptable prévisionnelle des composants des immeubles sortis de l'actif, suite à leur renouvellement intervenu dans le cadre des réhabilitations

(65721 -962 K€), et à la valeur nette comptable des éléments du patrimoine vendu (67522 - 597 K€) ou démoli (67523 - 157 K€).

- La charge prévisionnelle liée à la sortie des composants des immeubles réhabilités est envisagée à 962 K€, en hausse par rapport à l'exercice précédent, en lien avec la mise en service des réhabilitations en 2021.
- La valeur nette comptable des cessions est positionnée à 597 K€. Ce poste est en hausse car les ventes de patrimoine constatées sur les exercices antérieurs ne tenaient pas compte, dans l'estimation comptable du bien vendu, des coûts de travaux et des réhabilitations réalisés. Or, la plus-value déterminée en fonction du différentiel entre le prix de vente et la valeur comptable du bien au moment de la vente ne doit pas seulement intégrer la valeur d'origine de la construction mais aussi les travaux d'amélioration de réhabilitations réalisés.

En procédant de cette manière, l'Office a « gonflé » les plus-values constatées jusqu'en 2017, contribuant de plus à maintenir au bilan des valeurs de travaux ne devant pas y figurer.

Pour 2021, les ventes, dans l'estimation de la valeur comptable du bien, ont considéré le coût d'origine du bien, une quote-part de travaux correspondant au bien et une quote-part de travaux afférente aux logements déjà vendus dans le même programme, lorsque cette valeur était comptablement identifiable.

Chapitre 68 « Dotations aux amortissements et aux provisions » Rappel BP 2020

14 829 K€ 15 422 K€

Ce poste de dépenses obligatoires représente environ 32 % des dépenses non récupérables.

Ce chapitre est fortement corrélé au montant des investissements dans le « neuf » et les réhabilitations (en forte progression sur les exercices précédents) et représente à ce jour le $1^{\rm er}$ poste de charges de l'Etablissement.

Il permet de constater la dépréciation de la valeur des éléments d'actif de l'Office, que sont les immobilisations corporelles (immeubles et matériel) et incorporelles (logiciels, baux). C'est une charge calculée intervenant dans la détermination de la capacité d'autofinancement (CAF), celle-ci se centrant sur l'analyse des recettes et des dépenses ayant occasionné un flux de trésorerie.

Ce poste connaît une baisse par rapport au budget 2020 liée aux correctifs apportés sur les éléments de l'actif de ces dernières années. Il comprend aussi :

- La dotation à la provision pour gros entretien (755 K€) au titre des exercices 2021 (50 % du plan de travaux PPE -) et 2022 (50 % du plan de travaux PPE -).
- L'intégration dans le budget 2021 des nouvelles immobilisations livrées en 2020 et les amortissements exceptionnels pour dépréciation d'un programme immobilier en attente de démolition (Avenue Ile de France pour 157 K€).
- La mise en conformité de la politique d'amortissement de l'Office avec la réglementation initiée depuis 2 exercices, les investissements étant dorénavant amortis dès la mise en service et non plus l'année suivante comme c'était le cas précédemment.

• L'amortissement des investissements qui sont en hausse liés aux projets informatiques notamment.

Le chapitre 68 enregistre également la constitution des provisions réglementaires comme la provision pour créances douteuses ventilée sur le compte 68174. L'estimation de la provision pour créances douteuses se réalise selon des modalités réglementaires.

Pour 2021 la dotation à la provision pour créances douteuses est estimée, en tenant compte de l'impact potentiel de la réforme des APL sur le recouvrement et sa mise en œuvre à partir de janvier 2021 (contemporanéité du calcul des aides) à 620 K€.

Ce poste de dépenses reflète les difficultés de paiement rencontrées par les locataires et il est destiné à compenser l'effet des non-valeurs et des PRP.

S'ils sont sans effet sur le résultat car « financés » par la reprise de la dotation constituée, l'augmentation du volume d'impayés implique de reconstituer le stock de la provision pour créances douteuses par la constatation de nouvelles dotations.

Chapitre 69 « Participation des salariés - Impôts sur les Bénéfices » Rappel BP 2020

150 K€

50 K€

Un accord d'intéressement est en cours de négociation et il a été mobilisé dans le budget 2021, 50 K€ au titre de la participation des collaborateurs aux résultats 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, une évolution fiscale importante a mis fin à l'exonération d'IS sur l'activité de location de logements « intermédiaires » des organismes. Ainsi, le bénéfice tiré des loyers de logements non conventionnes par l'office (160 logements) sera dorénavant assujettie au taux de 28 % d'IS. Ainsi une dépense supplémentaire apparaît dans le budget 2021 (100 K€) suite à l'évolution de cette règle fiscale.

Il faut ajouter que les plus-values sur les logements dits « intermédiaires » sont soumises à l'IS, à ce jour aucune vente n'est programmée sur ce type de programme à l'Office.

Chapitre 71 « Production stockée »

0 K€

Rappel BP 2020

0 K€

Ce chapitre est utilisé tant en dépenses qu'en recettes. Il enregistre les mouvements comptables de stock des opérations d'accession. Aucun mouvement n'est attendu sur 2021.

2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

I – Les dépenses d'investissement

Les prévisions d'investissement de l'exercice 2021 sont réalisées sur la base d'un PSP réactualisé par le CA du 29 octobre 2019.

Ainsi, il est proposé d'ouvrir des crédits pour les opérations d'investissement de 2021, selon la répartition ci-dessous :

- Le développement des constructions neuves pour 10,5 M€ couvrant les livraisons de 8 opérations pour un total de 58 logements, le démarrage en travaux de 4 opérations pour un total de 55 logements, la continuité de chantiers de 2 programmes intergénérationnels pour un total de 42 logements, une centaine de logements en cours d'étude et l'étude de faisabilité de l'EPHAD avec la Mutualité de Doubs à Valentigney.
- Les réhabilitations des logements et foyers pour 8 M€ couvrant les livraisons de 4 opérations, le démarrage en travaux de 3 opérations, les études en cours d'études sur 9 opérations représentant un volume de 431 logements, dont une opération en BIM (Building Information Modeling) qui consiste en la représentation numérique du bâtiment en 3D.
- Les travaux pour améliorer les bâtiments administratifs pour 340 K€.
- Les remplacements de composants pour 1,7 M€ conformément au prévisionnel du PSP.

Ce niveau d'investissement, surtout sur les travaux de réhabilitations de certains bâtiments et de remplacement de composants, permettra d'avoir un impact sur les performances énergétiques, mais aussi sur l'attractivité du logement et du patrimoine, permettant ainsi de requalifier l'offre techniquement.

La section des dépenses d'investissement enregistre également les écritures comptables telles que les amortissements techniques et les remboursements d'emprunts (12,4 №).

Il est prévu sur 2021 d'investir près de 387 K€ en immobilisations de structures composées, entre autres, du matériel et logiciels informatiques s'inscrivant dans la perspective d'amélioration et d'évolution des outils à la disposition des collaborateurs pour plus d'efficience et de réactivité.

Le renouvellement des véhicules anciens n'est plus gelé depuis 2020 et le remplacement de 3 véhicules de la flotte est planifié en 2021 (52 K€).

II - Les recettes d'investissement

L'Office a beaucoup investi ces dernières années et finance à lui seul près de 90 % du prix de revient d'une opération neuve par le recours à l'emprunt et la mobilisation des fonds propres.

La hausse de la fiscalité sur les travaux (passage de de la TVA de 5,5 % à 10 %) a conduit l'Office à sur-mobiliser des fonds propres alors même qu'ils ne sont plus reconstitués au même niveau que sur les exercices précédents, par l'autofinancement annuel dégagé du cycle d'exploitation. Comme sur les exercices précédents, les sources de financement se répartissent entre les subventions, les emprunts et les fonds propres soit :

- 21,9 M€ de mobilisation de prêts est prévue sur l'exercice 2021, prenant en compte les décalages entre la demande de l'emprunt, la réalisation des différents formalités administratives (obtention des garanties, etc...) et le paiement des dépenses.
- 3,9 M€ de subventions d'investissements versées par les collectivités.
- Le solde est financé par des fonds propres.

La renégociation d'une partie de l'encours avec la Caisse des Dépôts en 2020 a permis de trouver des marges de manœuvre financières supplémentaires, soit une économie de 1,3 M€ de remboursement d'annuités d'emprunts sur l'année 2021.

A ceci s'ajoute, les plus-values générées sur les ventes de patrimoine (2,1 M€) qui participent au soutien de l'investissement. Cette ressource conditionne fortement les capacités d'interventions patrimoniales prévues dans le PSP.

Le résultat de l'exercice positif et envisagé à 2,8 M€ composé des ressources tirées de l'exploitation ne permet plus de consolider les fonds propres. Afin de maintenir son niveau d'activité et d'investissement dans l'offre nouvelle ou la réhabilitation, l'Office, en plus des voies déjà explorées et mises en œuvre, doit trouver ou maintenir des pistes de travail permettant de générer des ressources ou de la capacité d'investissement : ventes de logements, maîtrise des coûts et des charges, rationalisation de certains processus, etc...

Ainsi, il ressort pour 2021 un apport prévisionnel au fonds de roulement de 8,8 M€.

CONCLUSION GENERALE DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

En conclusion, l'exercice 2021, situé toujours dans un contexte sanitaire incertain et un périmètre budgétaire qui reste bouleversé par la LF 2018, fait apparaître un résultat d'exploitation prévisionnel, comme 2020, en deçà des niveaux connus sur les exercices précédents.

La reconduction des postes affectés à la maintenance et l'entretien du patrimoine malgré le manque à gagner lié à la RLS illustre une nouvelle fois la volonté de maintenir la qualité du service rendu et le souci de l'amélioration du cadre de vie des locataires.

L'Office ne pourra plus compter sur la seule ressource générée par le cycle d'exploitation qui contribuait à renforcer la capacité de financement par le renforcement des fonds propres. Ceux-ci étant consommés en supplément sans qu'ils soient reconstitués par l'autofinancement annuel, l'équilibre de la structure financière d'Habitat 25 n'est plus assuré sans arbitrages et sans ressources nouvelles.

Il s'agit dès lors de trouver des marges de manœuvres supplémentaires, par une réflexion appuyée et systématique sur l'organisation et les processus afin de dégager plus d'efficience et le recours à des sources de financement nouvelles (diversification des activités, titres participatifs...). En 2021, la réflexion sur l'organisation de la DGL, en lien avec la mise en place du contrat multiservices sera ré-amorcée, de même pour ce qui concerne la réflexion plus globale sur l'organisation des services et directions d'Habitat 25.

La constitution en 2021 de la Société de Coordination avec Néolia, voté par le CA afin de répondre à l'obligation de la loi ELAN imposant un seuil minimal de 12 000 logements, devrait ouvrir de nouveaux horizons à l'office et contribuera certainement à mutualiser certaines dépenses d'exploitation, intégrant aussi une consolidation de la structure financière par le biais de titres participatifs.

Les arbitrages rendus dans le cadre du budget 2021 vont dans le sens d'une pleine mesure de ces enjeux.

Budget d'exploitation

2021

5 rue Loucheur 25041 Besançon cedex

BUDGET SYNTHETIQUE

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

PREVISIONS

	CHARGES (1)	PRODUITS	<u> </u>
Achats (hors 609)	441 000,00	15 000,00	70 (sauf 703, 704) Produits des activités
Variation des stocks (annulation SI)		41 700 000,00	704 Loyers
Services extérieurs (hors 619)	2 857 000,00		71 Production stockée (constatation SF)
Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers	5 195 000,00	248 000,00	72 Production immobilisée
Autres services extérieurs (hors 629)	2 177 000,00	38 000,00	74 Subventions d'exploitation
Impôts, taxes, assimilés (hors 6319, 6339, 6359)	724 500,00	553 000,00	75 Autres produits de gestion courante
Taxes foncières	5 546 000,00	105 000,00	76 Produits financiers
Rémunérations du personnel (hors 6419)	5 389 000,00	2 554 000,00	77 (sauf 7723, 775) Produits exceptionnels (hors 7732)
Autres chges de personnel - Rémunér., indemnités		2 183 000,00	775 Produits des cessions d'éléments d'actif
Chges de personnel (hors 6419, 6459, 6479, 6489)	1 831 500,00	650 000,00	78 (sauf 78157) Reprises sur amortis., aux dépréc. et provisions
Autres charges de gestion courante	1 000,00	550 000,00	78157 Provisions pour gros entretien
Pertes sur créances irrécouvrables	652 000,00	273 000,00	79 Transferts de charges
Charges financières (hors 6691)	. 3 137 000,00	•	
Charges exceptionnelles	770 000,00		Atténuation de charges non récupérables :
VNC des éléments sortis de l'actif immobilisé	1 716 000,00		603 Variation des stocks (constatation SF)
Dotations aux amortis., aux dépréc. et aux provis.	- 14 074 000,00		"061" RRR et bonifications d'intérêts
Provisions pour gros entretien	755 000,00		"062" Rembourst, sur salaires, chges sociales ou taxes
Participation des salariés - Impôts sur les bénéf.	150 000,00		
Production stockée (annulation SI)			
Total des charges non récupérables	45 416 000,00	48 869 000,00	Total des produits hors récupération de charges
Total des charges récupérables	15 135 000,00	14 561 000,00	703 Récupération des charges locatives
Réduction récup, de chiges locatives sur exantér.			7723 Complémit, récup, de chges locatives sur exantér.
W1990-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11			"064" Atténuation de charges récupérables
TOTAL DES CHARGES	60 551 000,00	63 430 000,00	TOTAL DES PRODUITS
SULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	2 879 000,00		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	63 430 000.00	63 430 000 00	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT
	Variation des stocks (annulation SI) Services extérieurs (hors 619) Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers Autres services extérieurs (hors 629) Impôts, taxes, assimilés (hors 6319, 6339, 6359) Taxes foncères Rémunérations du personnel (hors 6419) Autres chges de personnel - Rémunér, indemnités Chges de personnel (hors 6419, 6459, 6479, 6489) Autres charges de gestion courante Pertes sur créances irrécouvrables Charges financières (hors 6691) Charges axceptionnelles VNC des éléments sortis de l'actif immobilisé Dotations aux amortis, aux dépréc, et aux provis. Provisions pour gros entretien Participation des salariés - Impôts sur les bénéf. Production stockée (annulation SI) Total des charges récupérables Réduction récup, de chges locatives sur ex antér. TOTAL DES CHARGES SULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	Achats (hors 609) 441 000,00 Variation des stocks (annulation SI) Services extérieurs (hors 619) 2 857 000,00 Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers 5 195 000,00 Autres services extérieurs (hors 629) 2 177 000,00 Impôts, taxes, assimilés (hors 6319, 6339, 6359) 724 500,00 Taxes foncières 5 546 000,00 Rémunérations du personnel (hors 6419) 5 389 000,00 Autres chges de personnel (hors 6419) 5 389 000,00 Autres chges de personnel (hors 6419, 6459, 6479, 6489) 1 831 500,00 Autres charges de gestion courante 1 000,00 Pertes sur créances irrécouvrables 652 000,00 Charges financières (hors 6691) 3 137 000,00 Charges exceptionnelles 770 000,00 VNC des éléments sortis de l'actif immobilisé 1 716 000,00 Provisions pour gros entretien 755 000,00 Provisions pour gros entretien 755 000,00 Protal des charges non récupérables 45 416 000,00 Total des charges non récupérables 15 135 000,00 Réduction récup, de chges locatives sur exantér.	Achats (hors 609)

Sous-total *

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle (non soumis au vote du CA)

<u> </u>			
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	2 879 000,00	OF STATES	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés, démolis,	1 716 000,00	2 183 000,00	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
remplacés		1 184 000,00	- Quote-part des subventions virée au résultat
+ Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 829 000,00	1 200 000,00	- Reprises sur amortissements, aux dépréciations et provisions
			- Transfert de charges financières - Intérêts compensateurs
TOTAL (I)	19 424 000,00	4 567 000,00	TOTAL (II)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	14 857 000,00	17.30.42.50.43	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

17DELA			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	Jan Karan San	14 857 000,00	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		1,	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :
Immobilisations incorporelles	333 000,00	2 183 000,00	775 Cessions d'éléments d'actif
Immobilisations corporelles	21 381 500,00		27 Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)
Immobilisations financières			269 Versements restant à effectuer sur titres de participations non libèrés
Réduction de capitaux propres		3 900 000,00	Augmentation de capitaux propres
Remboursement des dettes financières [hors accession (2)]	12 878 000,00	22 500 600,00	Augmentation des dettes financières [hors accession (2)]
Intérêts compensateurs courus	1 200,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de rembaursement des obligations			
SOUS-TOTAL - EMPLOIS	34 593 700,00	43 440 600,00	SOUS-TOTAL - RESSOURCES
Remboursement des dettes finançant des stocks immobiliers (2)			Augmentation des dettes finançant des stocks immobiliers (2)
Annulation de titres sur exercices clos (3)		·	Annulation de mandats sur exercices clos (4)
TOTAL EMPLOIS	34 593 700,00	43 440 600,00	TOTAL RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	8 846 900,00		PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT
dont variation de FR liée au financement de stock îmmobilier :			dont variation de FR liée au financement de stock immobilier:
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	43 440 600,00	43 440 600,00	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL

Fonds de roulement estimé au 1er janvier 2021	41 671 677,00
Variation du fonds de roulement	 8 846 900,00
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre 2021	 50 518 577,00

(Cf. Annexe FDR pluriannuel)

- (1) Inscrire uniquement les charges non récupérables (jusqu'à la ligne "Total des charges non récupérables").
- (2) Emprunts affectés au financement de stocks immobiliers code 4 de l'état récapitulatif des emprunts Fiche 3 de l'annexe 7.
- (3) Annulations de titres qui constituaient des ressources du tableau de financement (haut TF) d'un exercice clos.
- (4) Annulations de mandats qui constituaient des emplois du tableau de financement (haut TF) d'un exercice clos.

OPH du département du DOUBS HABJTAT 25

5 rue Loucheur 25041 Besançon cedex

BUDGET DEVELOPPE

VOTE DU COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

					EXERCICE 2021	
CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2019	BUDGET 2020	Reconduction	Mesures nouvelles	Total
	CHARGES NOW RECUPERABLES	RABLES				
60 (sauf 603)	ACHATS (hors 609)	301 957,38	344 000,00	441 000,00		441 000,00
603	VARIATION DES STOCKS (annulation stock initial)					
61 (sauf 61521)	SERVICES EXTERIEURS (hors 619)	2 470 157,92	2 645 000,00	2 857 000,00		2 857 000,00
61521	DEPENSES DE GROS ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	5 202 131,41	5 165 000,00	5 195 000,00		5 195 000,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (hors 629)	2 395 128,41	2 709 000,00	2 177 000,00		2 177 000.00
63 (sauf 63512)	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (hors 6319, 6339)	651 494,31	808 000,00	724 500,00		724 500.00
63512	TAXES FONCIERES	5 198 690,00	5 330 000,00	5 546 000,00		5 546 000,00
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL (hors 6419)	5 113 560,41	5 437 000,00	5 389 000,00		5 389 000.00
6481	AUTRES CHGES DE PERSONNEL - REMUNERATIONS, INDEMNITES					
Autres 64	CHARGES DE PERSONNEL (hors 6419, 6459, 6479, 6489)	1 869 207,49	2 170 000,00	1 831 500,00		1 831 500,00
65 (sauf 654)	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 888,50	00'000 9	1 000,00		1 000.00
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	628 221,32	702 000,00	652 000.00		652 000 00
99	CHARGES FINANCIERES (hors 6691)	3 544 326,19	3 662 000,00	3 137 000,00		3 137 000.00
67 (sauf 6732, 675)	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 153 035,23	821 000,00	770 000,00		770 000.00
675	VNC DES ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF MANOBILISE	2 758 764,19	928 000,00	1 716 000,00		1 716 000.00
68 (sauf 68157)	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	14 472 368,02	14 465 000,00	14 074 000,00		14 074 000.00
68157	PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN	749 000,00	957 000,00	755 000,00		755 000,00
69	PARTICIPATION DES SALARIES - IMPOTS SUR LES BENEFICES		20 000,00	150 000,00		150 000.00
7.1	PRODUCTION STOCKEE (annutation stock initial)					
	TOTAL DES CHARGES NON RECUPERABLES (hors 6732)	46 511 930,78	46 199 000,00	45.416.000,00		45 416 000,00
	CHARGES RECUPERABLES ET. REGULARISATION D'AF	UI ARISATION D'APPEL DE CHARGES (sur ex. antérieurs)	ex. antérieurs)			
590	TOTAL DESICHARGES RECUPERABLES B	13 965 298,22	14 916 000,00	15 135 000,00		15 135 000:00
6732	REDUCTION DE RECUPERATION DE CHARGES LOCAȚIVES SUR EXERCICES ANTERIEURS				a triviale.	
	TOTAL DESIGHARGES A+B+(G6732)	60 477 229,00	61.115.000,00	60.551.000,00		60,551,000,00
	EXCEDENT PREVISIONNEL	2 593 859,58	3 650 000,00			2 879 000,00
					Company of the Compan	

OPH du département du DOUBS HABITAT 25

5 rue Loucheur 25041 Besançon codex

BUDGET DEVELOPPE

VOTE DU COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

		-				
					EXERCICE 2021	
CHAPITRES	INTITUTES DES CHAPITRES	REALISATIONS 2019	BUDGET 2020	Reconduction	Mesures nouvelles	Total
70 (sauf 703, 704)	PRODUITS DES ACTIVITES	16 776.42	00 000 6	15 000 00		45 000 00
704	LOYERS	41 767 568,58	42 438 000,00	41 700 000.00		41 700 000 00
71	PRODUCTION STOCKEE (constatation stock final)					oninon one
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	46 276,00	290 000.00	248 000.00		248 000 00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	39 187,56		38 000 00		38 000 90
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	527 765,55		553 000,00		553 000 00
9/	PRODUITS FINANCIERS	248 486,05	183 000,00	105 000 00		105 000 00
77 (sauf 7723, 775)	PRODUITS EXCEPTIONNELS (hors 7732)	2 758 822,62	2 260 000,00	2 554 000,00		2 554 000 00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF	2 312 828,26	2 480 000.00	2 183 000 00		2 183 000 00
78 (sauf 78157)	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	1 014 699,23	970 000 00	650 000 00		650 000 00
78157	PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN	699 218,17	845 000.00	550 000.00		550 000 00
62	TRANSFERTS DE CHARGES	180 448.89		273 000 00		272 000 000
603	VARIATION DE STOCKS (constatation stock final)			00,000		21.3 000,000
061	RABAIS, REMISES, RISTOURNES ET BONIFICATIONS D'INTERETS (sur charges non récupérables)	-				
062	REMBOURSEMENTS SUR SALAIRES, CHARGES SOCIALES ET TAXES (sur charges non récupérables)					
	TOTAL DES PRODUITS HORS RECUPERATION DE CHARGES	49 612 077,33	50 265 000,00	48 869 000,00		48 869 000.00
	RECUPERATION DE CHARGES LOCATIVES ET ATTENUATION DE CHARGES RECUPERABLES	DE CHARGES RECUPER	ABLES			
703	RECUPERATION DES CHARGES LOCATIVES	13 459 011,25	14 500 000,00	14 561 000,00		14.561.000.00
7723	COMPLEMENT DE RECUPERATION DE CHARGES LOCATIVES SUR EXERCICES ANTERIEURS					
064	ATTENUATION DE CHARGES RECUPERABLES B					
	TOTAL DES PRODUTS A+(c/703)+(E/723)+B	63 071 088.58	64 765 000 00	62 420 000 00		
				0000		on'one new ea
	DEFICIT PREVISIONNEL		Svales			
					大名 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

(1) Reporter ici, le cumul du budget primitif et des autres décisions budgétaires de l'exercice précédent.

Le tableau suivant ne fait pas partie de la maquette budgétaire, il a pour objet de déterminer la capacité ou l'insuffisance d'autofinancement pour le tableau de financement développé

TRUE GENERAL PARTICIPATION	2.879.000,00	-2 183 000,00	-1 184 000,00	-1 200 000,00		1 / 16 DOLOO	14 629 000,00
を表現のでは、 の	O O	CO'CLE		AND THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPE			TO OUR DESIGNATION OF THE PROPERTY OF THE PROP
2 593 859 58	20 342 828 CL	-1 400 118 91	1713 017 40	2001	2 758 764 19 G28 AF	15 221 368 02 15 422 000 Or	15 048 129 92
RESULTAT (EXCEDENT / DEFICIT) PREVISIONNEL	<u> </u>	Quote-part des subventions virèes au résultat	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	Transfert de charges financières - intérêts compensateurs	VNC DES ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF IMMOBILISE	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	CAPACITE / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE

Budget d'investissement

2021

5 rue Loucheur 25041 Besangon cedex

BUDGET DEVELOPPE

VOTE DU TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EMPLOIS

SICIAME	Déalisation 2000	2000		EXERCICE 2021	
	realisations 2019	Budget 2020	Opérations en cours	Opérations nouvelles	Total
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	П				
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :	10 811 137,29	19 721 000 00	21 714 500 00		
- Immobilisations incorporelles :	230 049,32		333 000 00		22, 72, 200,00
Immobilisations incorporelles (hors 232, 237)	230 049,32	318 000,00	333 000 00		333 000,00
Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomples versés sur immobilisations incorporelles			***************************************		non coc
- Immobilisations corporelles :	10 581 087.97	19 403 000.00	21 384 500 00		
		10 000,00			2 000 000
Additions of all electrical constructions	***************************************				
Constructions - Immeubles de rapport		THE PERSON AND PROPERTY OF THE PERSON AND PERSONS AND	***************************************		***************************************
Constructions sur sol d'autrui					***************************************
Colistitucions sur soi gaurui - Immelioles de rapport Installations techniques matérial et oritilana					
Autres inmobilisations cornorallia	754 000 42	4 000,00			3 500,00
Inneubles en location-vente	74,100 1.02	284 000,00	316 000,00		316 000,00
Terrains en cours		250 000 00	AC COC CAC		,
Constructions en cours		816 000.00	340 000 00	and the state of t	240 000,00
Constructions en cours - Immeubles de rapport	10 043 591,79	18 039 000,00	20 250 000 00		340 000,00
Agencement et aménagement en cours	59 471,61	Marie			zo 250 000,00
Constructions sur sol d'autril en cours.				***************************************	
Autres immobilisations corporelles en cours			230 000,00		230 000,00
Part invest PP		a spirite i decir en en en en en anta de philiperen en an anta de pel fellan erra a an an	. 1965		
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	216 223,10				
-Immobilisations financières : Particinatione et méannee mitanhéen à des methainséines				The same of the sa	
Autres immobilisations financières					
Préts accession					HENRY REPORT LEAFERSHIP WAS AND LEAFERS AND LEAFERS AND LEAFERS AND LEAFERST AND LE
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursements des obligations					
Subventions remboursées	48 200.00				
Remboursement des dettes financières :	40.000				
Participation des employeurs à l'effort de construction	14 870 288,83	12 714 000,00	12		12 879 200,00
Emprunts obligataires		00,000,011			115 000,00
Enlighmis augres des erablissements de credits Refinancement de defre	12 333 417,32	12 140 000,00	12 359 000,00		12 359 000 00
Dépots de garantie des locataires Redevances (Incation, accession)	371 007,23	450 000,00	400 000,00	***************************************	400 000 00
Aufres depôts	1114 (m. m. m				
Farucipation des salahes aux resultats Emprunts et dettes assorties de conditions narticulières	2 750 00				and the special few reasons and the special few reasons to the special section of the speci
Autres emprunts et dettes assimilées	00,801 5	4 000,00	4 000,00		4 000,00
Interest compensateurs courus (diminution)	42 856,31	10 000,000	1 200,00		1 200 00
TOTAL DES EMPLOIS	5 23 729 626,12	32 435 000,00	34 593 700 00	***************************************	200000000000000000000000000000000000000
	T 5 780 592,24	26 198 000,00	8 846 900.00		34 353 700,00
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	T 29 510 218,36	58 633 000,00	43 440 600 00		8 846 900,00
					45 440 BUU,UU

OPH du département du DOUBS HABITAT 25

5 rue Loucheur 25041 Besançon cedex BUDGET DEVELOPPE

VOTE DU TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - RESSOURCES

ě					EXERCICE 2021	
Chapitre	RESSOURCES	Réalisations 2019	Budget 2020	Opérations en cours	Opérations nouvelles	Total
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	15 048 129,92	14 545 000,00	14 857 000,00		14 857 000,00
	Cession ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé : y compris sorties actif hors ventes	2 357 828.26	2 480 000 00	2 183 000 00		
775	Cession d'éléments d'actif	2 312 828 26	2 480 000 00	2 403 000 00		2 183 000,00
269	versements restant à effectuer sur titres de participation non liberés		0000000	7 103 000,00	****	2 183 000,00
278	Prêts accession			***************************************	***	
Autres 27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)	45 000,00				
						de la comercia de la
	Augmentation des capitaux propres :	2 511 793 90	4 000 000 00	00 000 000 0		
102	Dotations		0000	on one c		3 900 000,00
103	Autres compléments de dotation et dons et leas en capital					
13 (hors 139 *)	Comptabilisation des subventions d'investissement	9 544 703 00	00 000 000			
		0000	00,000 uuu,uu	3 900 000,000		3 900 000,00
	Augmentation des dettes financières :	9 592 486 28	27 609 000 00	000		
162	Participation des employerrs à l'effort de construction	00 004 000	00,000 800 15	77 200 600,00		22 500 600,00
163	Empruns obligataires	00,000 242	178 00000	104 000,00		104 000,00
164 (hors 1649)	Emprunts auprès des établissements de crédits	8 850 477 00	22 000 000 10		***************************************	
1649	Refinancement de dette	2077-1-200	27,000,000	00,009 188 12		21 881 600,00
1651	Dépôts de garantie des locafaires	490 789 28	00 000 0CF	00 000 111		
1654	Redevances (location-accession)	071601 064		00,000 ere		515 000,00
1658	Autres dépôts		1977			
167	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières	***************************************	00 000 000			
168 (hors 1688 *)	Autres emprunts et dettes assimilées		00,000 000 01		***	
16883	Inferests compensations and the compensation of the compensation o	***************************************	and the second control of the fact of the fact of the fact of the fact of the second of the			(Herman in the Wild (Herman in the Wild) Hill (Herman in the Wild)
	TOTAL DES RESSOURCES	30 0FC 0FE 0C	AC CCC CCC CL	and the state of t	***************************************	the second secon
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT		00,000 000 00	43 440 600,00		43 440 600,00
	TOTAL EQUILIBRE DII TABI FAII DE FINANCEMENT	20 040 040 00	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4			
* comptes non budaétaires en crédit		43 310 410,30	58 633 000,00	43 440 600,00		43 440 600.00

* comptes non budgétaires en crédit (1) Annulation de mandats qui constituaient des emplois du tableau de financement d'un exercice clos

Annexe

Plan de travaux

2021

23131101 : OPERATIONS FINANCEES EN PLUS ET PLAI Budget 2021

Groupe	Tranche	Commune	Opération	Nbre logts	Montant opération TTC	Inscription Budget 2021
448	TR1	BAUME LES DAMES	Rue Barbier	13	1 504 456 €	850 000
344	TR1	BESANCON	5 rue Lecourbe 3eme tr	12	2 191 563 €	1 010 500 6
347	TR1	BESANCON	31, 35 rue Fontaine Ecu	38	5 041 633 €	50 000 (
400	TR3	BESANCON	Les Tilleroyes	26	3 603 275 €	2 000 €
410	TR1	BESANCON	8 rue Nodier	12	2 027 026 €	180 000 6
410	TR1	BESANCON	8 rue Nodier	3	434 000 €	115 600 (
418	TR1	BESANCON	Avenue Montjoux	18	2 845 189 €	200 000 6
454	TR!	BESANCON	Chemin des Montarmots	6	1 197 186 €	35 000 €
461	TR1	BESANCON	Rue de Trey	24	2 951 549 €	70 000 6
467	TR1	BESANCON	Rue Beauregard 2	60	3 180 000 €	5 000 €
466	TR1	BESANCON	Rue Beauregard 1	40	1 620 000 €	3 000 6
463	TR7	BESANCON	VEFA rue de Vesoul	5	598 336 €	59 000 €
476	TR1	BESANCON	10 rue Denis Papin	8	975 000 €	50 000 €
434	TRI	CHARQUEMONT (Démol./Reconstruction)	Rue des Capucines	11	1 800 000 €	1 018 400 6
352	TR1	CHATILLON LE DUC	Champs d'Amiotte	20	2 566 695 €	1 023 700 €
469	TR2	DAMPRICHARD (Démol./Reconstruction)	Rue des Primevères	28	à l'étude	180 000 €
456	TR1	DEVECEY	Route de Besancon	4	653 253 €	242 200 6
379	TR1	FRANOIS	Rue de la Fontaine	24	3 837 283 €	30 000 €
472	TR1	FRANOIS	La Belle Etoile	8	1 390 000 €	765 000 €
464	TR1	FRASNE	Rue des Renouées	4 .	655 887 €	62 600 €
	TR1	LES AUXONS	Rue du Château		à l'étude	5 000 €
428	TR2	LEVIER (Démol/Reconstruction)	Rue du Plane	. 10	1 810 000 €	794 000 €
470	TR1	MONTBELIARD (Démol./Reconstruction)	2 à 16 rue Nodier	80	à l'étude	2 000 €
453	TR2	MONTENOIS	Rue Guy Möquet	29	3 500 800 €	1 439 000 €
368	TR1	MONTFAUCON	Rue du Château	11	1 532 444 €	30 000 €
396	TR2	SELONCOURT	Rue Viette	15	2 059 256 €	54 000 €
455	TR1	VALDAHON (Démol./Reconstruction)	Rue de Bellevue	15	2 179 573 €	38 000 €
420	TR1	VILLERS LE LAC (Démol./Reconstruction)	Rue des Aubépines	16	3 136 000 €	875 000 €
471	TR1	POULLEY LES VIGNES	3 rue de l'Eglise (AA)	. 1	119 000 €	119 000 €
474	TR1	SELONCOURT	VEFA Lotissement Clos Champêtre	12	2 059 256 €	1 133 000 €
475	TR1	AVOUDREY	Lotissement Sous Laval	16	à l'étude	59 000 €
			•	TOTAUX	55 468 660 €	10 500 000 €

compte comptable 2314

452	CHARQUEMONT	11 Place de l'Hôtel de ville	9	1 081 499 €	80 000 €
473	SEPTFONTAINE	Route d'Ornans	8	1 082 400 €	
			TOTAUX	2 163 899 €	230 000 €

23131101 : TRAVAUX REHABILITATION Budget 2021

Groupe	Tranche	Commune	Opération	Nbre logts	Montant opération TTC	Inscription budget 2021
127	TR1	AMANCEY	Rue des Cerisiers	14	1 003 000 €	10 000 €
133	TRl	BAUME LES DAMES	Rue Helvétie	50	3 650 000 €	3 000 000 €
46	TR1	BAVANS	Rue Champierret	48	2 650 000 €	14 310 €
124	TR1	BESANCON	Chemin du Sanatorium	55	3 775 000 €	150 000 €
24	TR1	BESANCON	8 10 12 14 Polygone	24	2 048 000 €	350 000 €
142	TR3	BESANCON	Renoir, Rembrandt	275	13 750 000 €	165 000 €
25	TR1	BESANCON	Rues Leroy, Labbe, av. Villarceau	24	2 000 000 €	10 800 €
39	TR1	BESANCON	Rues Paul Claudel, Haag	88	5 520 000 €	66 240 €
95	TR7	BESANCON	Malines, Brabant, 1/3 Bruxelles	79	3 160 000 €	17 064 €
30	TR1	CHARQUEMONT	Rues Chalet, V. Hugo, grande rue	23	1 380 000 €	7 452 €
50	TR1	DAMPRICHARD	Rue des HLM	12	720 000 €	3 888 €
28	TR2	DAMPRICHARD	Rue des Ecoles, Pasteur	24	1 440 000 €	7 776 €
148	TR1	FRANOIS	Rue Jovinet	12	720 000 €	1 000 €
130	TRI	LEVIER	Rue des Sapins, Epicéas, Tilleuls	20	1 118 180 €	130 000 €
102	TR1	LEVIER	Rue Maurice Debois	23	1 380 000 €	1 000 €
140	TR1	MAICHE	Chemin de la Rasse	. 23	1 380 000 €	46 000 €
29	TRI	MAICHE	Avenue Lerclerc	18	1 080 000 €	36 000 €
32	TR1	MONTBELIARD	Mont Christ	7 9	3 500 000 €	84 000 €
78	TR3	MONTBELIARD	Rue Oehmichen	24	1 350 000 €	28 350 €
78	TR4	MONTBELIARD	2 Petit Chênois	24	1 350 000 €	28 350 €
80	TRI	MONTGESOYE	Place Bellevue	12	795 000 €	5 000 €
97	TRI	MOUTHE	Rue du Cart Broumet	12	760 277 €	685 000 €
77	TR2	NOVILLARS	Rues Tabarly, Krafft, Marie Curie, Pasteur	144	7 200 000 €	25 000 €
96	TRI	NOVILLARS	Rue Curie	29	1 450 000 €	10 000 €
132	TR1	PIERREFONTAINE LES VARANS	Rue des Noisetiers	11	1 286 000 €	800 000 €
34	TR2	PONTARLIER	Rue Rouget de l'Isle	48	2 700 000 €	56 700 €
62	TR1	PONTARLIER	Rue Maurice Cordier	55	2 940 000 €	74 015 €
151	TR1	PONTARLIER	Rue du Lycée	67	4 600 000 €	1 602 931 €
47	TR1	PONTARLIER	Rue Schoelcher	40	2 510 000 €	60 240 €
116	TR1	SAINT VIT	Rue du Frêne	34	1 700 000 €	1 000 €
134	TR1	SAINT VIT	Rue du Frêne	29	1 450 000 €	1 000 €
82	TR1	SAONE	Rue de l'Etoile	18	900 000 €	1 000 €
49	TR1	VILLERS LE LAC	Rue de Combe la Fève	24	1 440 000 €	. 1000€
109	TR1	VUILLAFANS	Le Président	18	1 180 000 €	5 000 €
		Chaufferie				
72	TR4	Réfection chaufferie et S/T	Quartier Bregille	309	2 000 000 €	10 000 €
		Aménagements extérieurs, résidentia	llisation			
78	TR8	MONTBELIARD	Résidentialisation rue Oemichen	24	220 000 €	4 884 €
			TOTA	L	86 105 457 €	7 500 000 €

23131501 : TRAVAUX REHABILITATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS Budget 2021

Groupe	Соштипе	Opération	Montant opération TTC	Inscription Budget 2021
9955/01	BESANCON	3 rue Garnier - Agence : climatisation , édicule OM et local vélos	130 000 €	125 000 €
17/04	BESANCON	6 place Mercier - Local CE	112 927 €	80 000 €
133/02	BAUME LES DAMES	Rues Tennis/Helvétie - Point accueil	49 500 €	49 500 €
151/03	PONTARLIER	Rue du Lycée - Point accueil	40 000 €	35 500 €
9966/01	PONTARLIER	Agence	540 000 €	20 000 €
9992/01	BESANCON	5 rue Loucheur - Siège	à l'étude	30 000 €
	·· ···································	TOTAL	872 427 €	340 000 €

${\bf 23131101: TRAVAUX\ D'AMELIORATION\ LOGEMENTS\ (REMPLACEMENT\ DE\ COMPOSANTS)}\\ {\bf Budget\ 2021}$

Groupe		Adresse	Opération	Montant Opération TTC	Inscription budget 2021
SECURE	BESANCON	Icano In		1.7.0.4	
66		6 ABC rue du Polygone	Portes Hall	15 000 €	15 000
202	CLERON	14 rue de Néclos	Remplacement portes de hall	6 000 €	6 000
81	DAMPRICHARD	3-5 rue des Rosiers	Caves en dur (16)	31 000 €	31 000
160	ETALANS	20 rue d'Oupans	Remplacement portes de hall	11 000 €	11 000
59	PONT DE ROIDE	1 à 13 rue de la Rochette	Remplacement eclairage/détecteur caves+greniers	38 000 €	. 38 000
125	SOCHAUX	Allée Eurydice	Création accés Groupe VMC	39 000 €	39 000
			Sous total	140 000 €	140 000
	RATION THERMIQUE /				
245/343	BESANCON	4-6-8-10-12 rue de la Vieille Monnaie	Rénovation complète chaufferie	130 000 €	130 000
242	FRANOIS	2 rue de Bassand	Rénovation complète chaufferie	80 000 €	80 000
86	SAINT VIT	3,5,7,9 rue du Frêne	Traitement façades et balcons (ITE)	250 000 €	250 000
165	LODS	6 Chemin des Forges	Menuiseries extérieures + VR	32 000 €	32 000
388	ORCHAMPS V	1 rue de Morteau	Changement mode de chauffage	70 000 €	70 000
190	PONTARLIER	Rues Colin/Fernier	Remplacement menuiseries extérieures	35 000 €	35 000
246	PONTARLIER	27 rue Jean Monnet	Rénovation complète chaufferie	120 000 €	120 000 (
78	MONTBELIARD	52 rue de la Beuse aux loups	Création VMC	60 000 €	60 000 6
59	PONT DE ROIDE	l à 13 rue de la Rochette	Remplacement Réseau ECS	60 000 €	60 000 6
		Ensemble Patrimoine	Remplacement chaudière individuelle	254 000 €	254 000 6
			Sous total	1 091 000 €	1 091 000 (
MELIO	RATION ASCENSEURS				7 1 1
	BESANCON	17-19 rue du Piémont	Réfection ascenseurs	120 000 €	120 000 6
			Sous total	120 000 €	120 000 €
UTRES				4 1 1 1	
106	BESANCON	34/36 av. Ile de France	Réfection toiture terrasse	56 000 €	56 000 €
215	FERTANS	10 A à E rue du Repos	Toiture (rives et noues)	16 000 €	16 000 €
115	ARC et SENANS	Rue de l'Espérance	Réfection toiture (Pairs (sauf 12,14) + 29 à 35)	350 000 €	120 000 €
114	PONTARLIER	16-18 rue de la Fontaine	Réfection étanchéité terrasse	62 000 €	62 000 €
226	HERIMONCOURT	Rue Naviet (Garages 11à30)	Toiture acier + zinguerie (Amiante)	45 000 €	45 000 G
		Ensemble Patrimoine	Reliquat trvx année N-1		50 000 €
			Sous total	529 000 €	349 000 €
			Dous Loan	222 000 0	547 000 C

23131801 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET/OU D'AMELIORATION FOYERS Budget 2021

Groupe	Commune	Adresse	Opération	Inscription budget 2021
9960	FRASNE	3 rue des Ateliers	Remplacement SSI	50 000 €
9963	SELONCOURT	Rue Lanne dessus	Chaudière	31 000 €
9959	ETUPES	Rue Pasteur	Réfection étanchéité terrasse (membrane PVC)	55 000 €
9989-01	BESANCON	Bât. Mathiez	Rénovation complète salles de bains (33)	140 000 €
9989-01	BESANCON	Bât. Febvre	Rénovation complète salles de bains (33)	140 000 €
9996	BESANCON	1 rue du Colonel Maurin	Local vélos - Foyer Marceau	40 000 €
9980	BESANCON	3 avenue des Montboucons	Réfection complète terrasse	74 000 €
	VALENTIGNEY		Etude construction EHPAD/Mutualité Bourgogne-Franche Comté	20 000 €
			TOTAL	550 000 €

2181 : TRAVAUX D'AMELIORATION (INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT AMENAGEMENTS DIVERS) Budget 2021

Groupe	Commune	Adresse	Opération	Montant Opération TTC	Inscription budget 2021
66	BESANCON	6 ABC Polygone	Remplacement platine + pose lecteur VIGIK	22 000 €	22 000 €
202	CLERON	14 rue de Néclos	Installation VIGIK	4 000 €	4 000 €
160	ETALANS	20 rue d'Oupans	Installation VIGIK	5 000 €	. 5 000 €
175	MAICHE	5-7 rue Guyot	Installation VIGIK	21 000 €	21 000 €
53	MORTEAU	12,13 r. des Charrières	Installation VIGIK	21 000 €	21 000 €
92	MORTEAU	14,16 rue du Tremplin	Installation VIGIK	25 000 €	25 000 €
193	PONTARLIER	1 à 17 rue Schoelcher	Installation VIGIK	29 000 €	29 000 €
260 .	MANDEURE	22 rue de la Libération	Installation VIGIK	6.000 €	6 000.€
		Unités de vie et foyers		7 000 €	7 000 €
			TOTAL	140 000 €	140 000 €

6152-1 : GROS ENTRETIEN Budget 2021

Groupe	Commune	Adresse	Opération	Montant Opération TTC	Inscription budget 2021
4/17	BESANCON	Pavillons Rosemont (environs 60)	Gros Entretien (isolation, VMC,)	24 000 €	24 000 €
26	BESANCON	4C/6 rue des Andelys	Reprise structure balcons	80 000 €	80 000 €
26	BESANCON	4AB rue des Andelys	Reprise structure balcons	60 000 €	60 000 €
26	BESANCON	4AB rue des Andelys	Pose Ecopics	7 000 €	7 000 €
26	BESANCON	2ABCD-4C/6 rue des Andelys	Peinture cage d'escalier	50 000 €	50 000 €
39	BESANCON	Rues Haag/Claudel (97 logts)	Débistrage	50 000 €	50 000 €
39	BESANCON	6 à 16 rue Haag	Peinture Parties communes	50 000 €	50 000 €
91	BESANCON	Chemin de la Clairière	Peinture Parties communes	8 000 €	8 000 €
119	BESANCON	13 A et B rue de Trey	Remplacement portes caves	60 000 €	60 000 €
119	BESANCON	13 A et B rue de Trey	Peinture des halls	6 000 €	6 000 €
119	BESANCON	13 A et B rue de Trey	Peinture des balcons + évacuation	110 000 €	110 000 €
163	BESANCON	7,9 rue Marc Bloch	Pose résine dans les escaliers	16 000 €	16 000 €
163	BESANCON	7,9 rue Marc Bloch	Remplacement sol PVC parties communes	18 000 €	18 000 €
209	BESANCON	19 rue du Chapitre	Réfection mur en pierre jardin	60 000 €	60 000 €
209	BESANCON	19 rue du Chapitre	Isolation des combles	7 000 €	7 000 €
209	BESANCON	19 rue du Chapitre	Réfection zinguerie et débord de toit	9 000 €	9 000 €
224	BESANCON	29 rue Nicolas Bruand	Peinture cages escaliers	25 000 €	25 000 €
224	BESANCON	29 rue Nicolas Bruand	Ravalement facades	60 000 €	60 000 €
240	BESANCON	25-27 Quai de Strasbourg	Réfection des aménagements extérieurs	6 000 €	6 000 €
245/343	BESANCON	10 B rue de la Vieille Monnaie	Etanchéité de 2 lucames	7 000 €	7 000 €
159	ARC et SENANS	Rue des Carrières	Démoussage toiture	13 000 €	13 000 €
313	ECOLE VALENTIN	11-13 chemin des Fermes	Peinture extérieure sur bois (fenetres+volets)	12 000 €	12 000 €
228	POUILLEY LES VIGNES		Nettoyage façade	6 000 €	6 000 €
264	QUINGEY		Remplacement rivage et bavette	11 000 €	11 000 €
200	ROCHE LEZ BEAUPRE	10 AB rue des Rosiers	Réfection voirie devant bâtiment	12 000 €	12 000 €
300	GOUX-LES-USIERS	18 Grande rue	Nettoyage facades + reprises enduits	16 000 €	16 000 €
102	LEVIER	2-4-6 rue Maurice Desbois	Neutralisation fosses septiques	13 000 €	
		5 rue du Jura		7 000 €	13 000 €
407	MAICHE		Remplacement gouttières Réfection balcons en résine		7 000 €
<u>53</u>	MORTEAU	12,13 rue des Charrières		30 000 €	. 30 000 €
53	MORTEAU	12,13 rue des Charrières	Assainissement sous-sol	15 000 €	15 000 €
54	MORTEAU	7 ABC rue du Tremplin	Assainissement sous-sol	15 000 €	15 000 €
206	MOUTHE		Peinture et sol cage d'escaliers	8 000 €	8 000.€
122	ORNANS		Ravalement façades	63 000 €	63 000 €
79	PONTARLIER	 	Réfection peinture halls et montées	17 000 €	17 000 €
219	PONTARLIER		Ravalement façades	65 000 €	65 000 €
49	VILLERS LE LAC		Remplacement zinguerie	7.000 €	7 000 €
120	AUDINCOURT		Murer espaces vides en s/sol	7 000 €	7 000 €
100	BAUME L DAMES		Réfection des allées	20 000 €	20 000 €
253	ETUPES		Réfection sols escaliers+paliers	12 000 €	12 000 €
276	MANDEURE		Reprise contre pentes balcons	12 000 €	12 000 €
346	MONTBELIARD		Réfection montée d'escaliers	18 000 €	18 000 €
105	SOCHAUX	<u> </u>	Sols paliers	25 000 €	25 000 €
68	VALENTIGNEY		Remplacement colonne(s) EU	10 000 €	10 000 €
		Patrimoine diffus	Remplacement menuiseries	35 000 €	35.000 €
		Patrimoine diffus	Travaux chauffage	50 000 €	50 000 €
		Patrimoine diffus	Ascenseurs (petits équipements)	63 000 €	63 000 €
		Unités de vie et foyers		225 000 €	225 000 €
			Sous total STE	1 500 000 €	1 500 000 €
			Travaux avant vente (SIP)		
		Patrimoine diffus	Travaux avant vente (SIP)	35 000 €1	33 000 €1
		Patrimoine diffus		35 000 € 1 535 000 €	35 000 € 1 535 000 €
	GESTION		Sous total DDP	1 535 000 €	1 535 000 €
	GESTION SERVICE MOYENS GENE		Sous total DDP Travaux sur patrimoine		1 535 000 € 3 201 000 €
	GESTION SERVICE MOYENS GENE SERVICE COMPTABILITE	RAUX	Sous total DDP		1 535 000 €

Etat du personnel

OPH du département du DOUBS HABITAT 25 5 rue Loucheur 25041 Besançon cedex

_
re
Ę
5
dé
31
Ħ
S
Ě
Ħ
Z
Ξ
Ħ
S
Ħ
==
\Box
EC.
JFFEC
S RIFIRC
DES EFFEC
L DES EFFEC
逶
NEL DE
NNEL DE
SIONNEL DE
SIONNEL DE
REVISIONNEL DE
PREVISIONNEL DE
AU PREVISIONNEL DE
AU PREVISIONNEL DE
SLEAU PREVISIONNEL DE
AU PREVISIONNEL DE

		The second secon	A CHARLES OF DECEMBER 1	大小田 地子を大力の一日の一日の一日の一日の一日の一日の一日の一日の一日の一日の一日の一日の一日の	のでは、10mmのでは、	大村 一大学年安全の中央の	はいるとはながらは、			はないというできる。		を対している。	Antresiclarees de	mersonner entha	per spoisies
CATEGORIES		Effective Co. St. 1	Tquivalent	lemps plein (Eup) s	Burge lacines a dannes	organismes		R.Remineration	Sursoniesau bu	deet (contract,			が決定を残る		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	N-1	N Ecart (1)	N-1	N Ecart	N.I. N.	Ecart	N-I.		N	The second secon	FCart		N. I	N TO THE STATE OF	
							Total	dout chg non	Total	dont chg non	Total	dom chg.non			
Cadres et cadres supérieurs	10 30 30 10 31	100 May 100 Ma			9 3 3 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9		CALLOS INC.	E 6 10 19 22 F	1.685725	Tecupies ables	3 U08 59- 57-5	recuperables //	1000000		
- Administratif, technique et social FP (2)	12	21	0 15	12	33. ep			973 409	3	915 112	-35 769	-58 297	469 819	304 085	74 834
DT (3) - Maintenance PT (7)			1 20 0	50	.		800 734	745 816	770 613	770 613	-30 121	24 797	468 100	393 540	-74 560
TCI dont referie			0				***************************************			*******				1,4%	
- Proximité (6)			0					-							
DI	1	073	0				F-12-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00		5	and the state of t					
- Administratif, technique et social	THE REPORT OF THE PERSON NAMED IN		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			New Control of the Co	Chicago and the	S S S S S S S S S S S S S S S S S S S	2827.686	22.918.814	FEET 110 525 E.	90355	1.445,287	2 1215 078	-230 209
TO.	P 10	12	15,6	11,6	4		1 499 471	1 582 050	1 443 066	1 555 000	-56 405	-27 050	710 097	166 965	-113.106
- Maintenance					1		71+ 0+0	711 166	709 849	911 022	-35 563	-86 750	479 314	402 968	-76346
Id		0	New	0								-		<u> </u>	
dont régie	ž			-											
- FIOXILING (9)	6		6		िस		284 185	245 378	273 495	27] 644	-10 690	396.96	146 603	130.001	
CONTRACTOR CONTRACTOR	STANSON SALESTONES	00	7			作品が必然	209 143	183 969	201 276	181 148	-7 867	2 821	100 274	162 621	-23.331
Employesiet ouvriership fersions of social	2.5° TI6	104 C.	2 4 1115	12.99.5	2	100000000000000000000000000000000000000	51.637.174	709.807	F (1575,589	1. 1.784.460	S 585 19 3	12882	F 2 (9347793	71 000	-1748.806
Ē.	30	& &	-1 29,4				131 326	138 600	126 386	153 436	4 940	14 836	NC9 1/2	300 67	
D. Maintenance				35,6	Pp. Vo		212,285	224 043	204 300	248 026	-7 985	23 983	108 590	91 294	-11.218
TT.	9	**************************************	9	9			164 697	173 819	158 502	192 425	-6 195	18 606	88.554	74 449	-14 105
dons ré	9	9	9 0.	9	0		166 860	180 492	158 502	102 425	0 350	11 000	The second secon		
- Gardiennage		•					***************************************					11 255	83.317	70 046	-13 271
TCI	. 00		, w		o .q:		324 763	78 889	312 547	87 334	-10 629	8 445	160 390	134 843	-25 547
 Nettoyage et espaces verts 		G							: : !)	017 71-	7 341	000 177	186 345	-35 305
בי בי	10		0 6.5	2 2	T. 0	対象が大き	292 939	6.183	281 920	6 845	-11 019	. 299	142 637	119 918	-22 720
S. S. Brecht tofall (1.2)	1261	# 18 F 18	13 (2) (1)		4 755 30 30 30 30 30 3	THE DESCRIPTION OF	65 65327600H	SSECTION SE	220 014	SOUTH CONTRACTOR	-8 600	0	138 147	116 143	-22 004
		1000												00000	228.500
Personnel extérieur (compte 621)	<u> </u>	N													
A transfer to some of Botto and the Botto and the sound of the sound o	10 000	20 000 10 000	0/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1	CHINITIE .	MILLIAN TILLIA										

(c) dans la cas où Peffectif de l'une des catégories des la famunération correspondante est agregée avec la catégorie adjacente, exemple: cadre administratif, technique et social + cadre maintenance

(1) Préciser s'il s'agit de créations, suppressions ou transformations.

(2) PP: fonction publique et liés

(2) PP: fonction publique et liés

(3) Priciser s'il s'agit de créations, suppressions ou transformations.

(4) Anors-6319, 6339, 6459, 6479 et 64895

(5) Anors-6319, 6339, 6459, et 64895

(6) Gardiennage, nettoyage, espaces verts

Etat des emprunts

OPH du département du DOUBS HABITAT 25 5 nue Loucheur 25041 Besançon cedex

ETAT RECAPITUI NITIAL BEUT.ZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZZ	60,20 2.818 646,10 14.817 246,30 249 913 045,58 87% 13% 64,16 2.563 074,35 12.609 928,51 220 162 617,99 87% 13% 46,04 235 571,75 2.207 317,79 19 750 438,58 12% 78%				2 850 051,29 14 970 263,51 253 854 628,62 79% 1% 19% 1% 1%	14 970 263 91 253 834 628 62 730% 40		14 927 800,60 2E3 452 416.78 78% 1% 1% 19% 1%	42 463,22 382 211,84 0% 0% 87% 13%	14 970 283 91 253 834 628 67 700%
FIAT RECAPTULATIS PREVISIONNEL DES EMPRIANTS 2021 NUMBER NUM	2 563 074,35 12 609 928,51 230 162 617,99 87% 235 574,75 2 2 207 917,79 19 750 438,56 12%	3 769,00 45 218,32			14 970 263,91 253 834 628,62 79% 1%	14 970 263.91 253 834 628 62 73%		263 452 416.78 79% 1%	382 211,84 0% 0%	253 834 628 67 79% 16%
FIAT RECAPTULATIS PREVISIONNEL DES EMPRIANTS 2021 NUMBER NUM	2868 646,10 14 817 246,30 249 913 056,58 2 65 074,35 12 609 928,51 230 162 617,99 87% 0,03 235 674,75 2 207 917,79 19 750 498,56	3.769,00			14 970 263,91 253 834 628,62 75%	14 970 263.91 253 834 628 67 749%		263 452 416,78 79%	382 211,84 0%	253 834 628 67 70%
FIAT RECAPTULATIS PREVISIONNEL DES EMPRIANTS 2021 NUMBER NUM	2 818 646,10 14 817 246,30 249 913 056,58 2 853 074,35 12 609 928,51 230 162 617,99 0.03 236 571,75 2 207 317,79 19 750 439,56	3.769,00	•		14 970 263,91 253 834 628,62	14 970 263.91 253 834 628 62		253 452 416,78	382 2:11,84	253 834 628.67
FIAT RECAPTULATIF PREVISIONMEL DES EMPRUNTS 2021 MINAL BRUTZZZZZ PERFOAL MONITORITE PREVISIONMEL MONITORITE PREVISIONMENT MONITORITE PREV	2 818 646,10 14 817 246,30 249 913 05 2 853 074,35 12 609 928,51 230 162 61 235 57 1,75 2 207 317,79 19 750 49	3.769,00			14 970 263,91	14 970 263,91				╀
FIAT RECAPITULATE PREVISIONNEL DES EMPRINTS 2021 MONTANT CAPITAL MONTANT DES EMPRINTS 2021 MONTANT DES EMPRINT 2021 MONTANT DES EM	2 818 646,10 2 563 074,35 1 235 571,75				-	+		14 927 800,69	42 463,22	14 970 263,91
CAPTA RECAPITULATE PREVISIONNEL DES EMPRIUNTS 2021 MONTANT CAPTAL MONTANT SES CAPTAL MONTANT SES CAPTAL MONTANT SES CAPTAL MONTANT SES CAPTAL		00'63	•		1091,29	2				
CAPTA RECAPITULATE PREVISIONNEL DES EMPRIUNTS 2021 MONTANT CAPTAL MONTANT SES CAPTAL MONTANT SES CAPTAL MONTANT SES CAPTAL MONTANT SES CAPTAL	60,20 54,16 46,04	00'69			2 850	2 850 091,29		2 844 349,29	5742,00	2 850 091,29
	11 998 600,20 10 026 854,16 1 971 746,04	376	•		12 120 172,62	12 120 172,62		12 083 451,40	36 721,22	12 120 172,62
	21 881 639,00 21 881 639,00	1 ,			21 985 639,00	21 985 639,00	•	21 985 639,00	•	21 985 639,00
	240 030 017,78 218 307 833,15 0,03 21 722 184,50	48 987,32	ì		243 969 162,24	243 969 162,24		243 560 229,18	418 933,06	243 969 162,24
2	743 953 880,51 586 022 490,87 105 081 093,76 52 850 295,88	980 351,61	29 111,67		768 409 342,53	768 409 342,53		767 654 915,60	754 426,93	768 409 342,53
N. DE. COMPTE LIGELLES PAR NATURE DE PRETEURS PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A L'EFORT DE CONSTRUCTION	EMPRUNTS AUPRES DES CTABLISSEMENTS DE CREDIT 1642 COLLSSE 1642 COLLS 1642 COLLS 1643 COLLS 1643 AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTICULIERES 1671 (DETTES PPP 1673 AVANCES POSGANISMES SOCIAUX 1674 AVANCES DE L'ETAT	1676 AVANCES DES COLLECTIVITES LOCALES 1678 AUTRES AVANCES ATTRES ENDRINTE ET DETTER ACCIONI ETC	1687 AUTRES EMPRUNTS	TOTAL 1 TOTAL 1 TOTAL 1 TOTAL 1 TOTAL 2	SENERAL (1 +	PAR NATURE D'AFFECTATION	TESERVES FONCERES 2 OPERATIONS LOCATINES 3.3 EMPRIVINTS OR ANTERIEURS A 2005 4.4 ACCESSION A LA PROPRIETE (financements de stocks immobiliers) 5.4 ACCESSION A LA PROPRIETE (financements de stocks immobiliers)	6 OPERATIONS D'AMENAGEMENT 8 AUTRES DESTINATIONS	TOTAL GENERAL (a)

Fonds de roulement pluriannuel

5 rue Loucheur 25041 Besançon cedex

ESTIMATION PLURIANNUELLE DU FONDS DE ROULEMENT DISPONIBLE

<u></u>	41 671 677	14 857 000		2 183 000			3 900 000	0 600			42 440 600	2000		333 000	21 381 500	-		12 878 000	2			34 593 700	8 846 900	200		50 518 577	1	32 479 179	8 846 900			85 000		8 784 DOD	006 1970
BUDGET 2021	41 67	14 85		2 18			36 6	22 500 600			77 67	?		33	21 38			12.8/				34 59	8 87			50 51		32 47	8 84				***************************************	9 2 8	
BUDGET 2020	15.473.677	14 545 000	· 李 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2.480 000	100		4 000 000	37 608 000			58.633.000	000000000000000000000000000000000000000	h 6.0	318 000	19 403 000		000,000	10.000			#15 CA 60 PA CO	32 435 000	26.198.000			41 671 677		6311 179 F	26 198 000			30,000		26 168 000	Zu 100 000
	FR ou JFR (bilan fin exercice précédent)	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilise	775 Cessions d'éléments d'actif	27. Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)		Augmentation de capitaux propres	Augmentation des dettes financieres		Annulation de mandats sur exercices clos	TOTAL DES RESSOURCES DEGAGEES DANS I'EXERCICE	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	immobilisations incorporelles	himobilisations corporelles	Immobilisations financières	Reduction de capitaux propres. Remini reament des dettes financiares	ntérêts compensateurs courus	Charges à repartir sur plusieurs exercices	Primes de remboursement des obligations	Annuation de titres sur exercices clos	TOTAL DES EMPLOIS REALISES DANS L'EXERCICE	MPACT SUR FONDS DE ROULEMENT (APPORT / PRELEVEMENT) 28 198 000			Fonds de roulement disponible (FR) ou insuffisance de FR (IFR)		Evaluation du potentiel financier (ex. précédent)	IMPACT SUR FONDS DE ROULEMENT (APPORT : PRELEVEMENT) a	corrigés des :	Variations provisions pour risques et charges - 6/15 (dont 1572) b.		variations des articussentiens courus, non ecruis (ACNE) Variations des autres dépnactions d'actirs - c/39, c/49 et c/59		
BIL AN 2019	6 358 090 - VE			2 593 860	46 067 524	355	-,-		221 139 580		2 956 902 TC	,	52.756 Ac	24 462		623 076 807	2030 903 Re		5	11 122 242 Pri		24 6666 IC				15,473,677 F		<u>呵</u> [2 956 902 Va	4 125 081		
19702	Apports - c/102 et c/103 Réserves - c/106	Report à nouveau - c/110	Report a nouveau - c/119 (précédé du signe -)	Résultat de l'exercice - c/12 (signe - si déficit)	Subventions d'investissements - 0/13 (net du 139)	Provisions reglementées - c/14	Provisions pour risques et charges - c/15 (sauf 1572)	Provisions pour gros entretien : c/1572.	Amortissements de l'actif immobilisé - 6/28	Dépréciations des immobilisations -c/29	Dépôts et cautionnement recus - c/165	Droits de l'affectant -c/229	Autres dettes (166 167 1681 et 1687) sauf IC	ntérêts compensateurs (IC) - c/16883	* CLUTTER TO CLOCKE COOL CALCULATION	TO THE DESIGNATION (I)	mmobilisatoris (Valeurs prues): Compte 20	Compte 21	Compte 22 (sauf 229)	Compte 23	Compte 26	Charges a repartir (en net) - 6481-	Primes de rembli: des obligations (en net) - c/189		TOTAL DES EMPLOIS STABLES (II)	Fonds de roulement disponible (FR) ou insuffisance de FR (IFR) (I) - (II)					Provisions pour risques et charges - c/15 (dont 1572)	Depois et cautomiement reçus - 6/165. Amortissements contris bon 4ch is /4/NE)	/59	TOTAL (III)	(ER/IFR) = (III)

Budget Annexe

Autechaux-Roide

BUDGET SYNTHETIQUE

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

		CHARGES (1)	PRODUITS		
		200		70 (sauf 703, 704)	Produits des activités
	Achats (hors 609)		29 100	704	Loyers
	Variation des stocks (annulation SI)	2 500		71	Production stockée (constatation SF)
61 (sauf 61521)	Services extérieurs (hors 619)	3 850		72	Production immobilisée
61521	Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers	4 250		74	Subventions d'exploitation
62	Autres services extérieurs (hors 629)			75	Autres produits de gestion courante
63 (sauf 63512)	Impôts, taxes, assimilés (hors 6319, 6339, 6359)		***************************************	76	Produits financiers
63512	Taxes foncières		***************************************	77 (sauf 7723, 775)	Produits exceptionnels (hors 7732)
641	Rémunérations du personnet (hors 6419)			775	Produits des cessions d'éléments d'actif
6481	Autres chges de personnel - Rémunér., indemnités			78 (sauf 78157)	Reprises sur amortis., aux dépréc. et provisions
Autres 64	Chges de personnel (hors 6419, 6459, 6479, 6489)	***************************************		78157	Provisions pour gros entretien
65 (sauf 654)	Autres charges de gestion courante			79	Transferts de charges
654	Pertes sur créances irrécouvrables			***************************************	
66	Charges financières (hors 6691)			Al	ténuation da charges non récupérables :
67 (sauf 675, 6732)	Charges exceptionnelles			603	Variation des stocks (constatation SF)
675	VNC des éléments sortis de l'actif immobilisé		*******************************	*061*	RRR et bonifications d'intérêts
68 (sauf 68157)	Dotations aux amortis., aux dépréc. et aux provis.			"062"	Rembourst, sur salaires, chges sociales ou taxes
68157	Provisions pour gros entretien		***************************************		
69	Participation des salariés - Impôts sur les bénéf.			4*4************************************	
71	Production stockée (annulation SI)			Total des produits h	ors récupération de charges
	Total des charges non récupérables			703	Récupération des charges locatives
"063"	Total des charges récupérables	6 000	6 000	7723	Complemt, récup, de chges locatives sur ex antér.
6732	Réduction récup. de chges locatives sur ex.antér.		***************************************	"064"	Atténuation de charges récupérables
	TOTAL DES CHARGES	16 800	35 100	TOTAL DES PRODU	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
DE	SULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	18 300			(ESULIA) FREVISIONNEL (DE 1011)
The same the same that we will have	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	35 100	35 100	TOTAL EQUILIBRE	DU COMPTE DE RESULTAT
· 多数是一个主义的。					

Sous-total *

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle (non soumis au vote du CA)

SOURCE STATE OF THE SOURCE	18 300	1000000000000000000000000000000000000	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	- Carrier Company of the Company of	- [Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés, démolis,	***************************************		Quote-part des subventions virée au résultat
remplacés			Reprises sur amortissements, aux dépréciations et provisions
+ Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	Transfert de charges financières - Intérêts compensateurs
	18 300	l	OTAL (II)
TOTAL (I)	18 300	er Carlo San San San San San San	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	18 300	1808/8808889 page 1988 198	all pages () and the second control of the

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

TABLEAU	DE LINAMOS	- IATE IAT LIVE AIV	
CHIANOSAISAT OBSVISIONASI LE	NEW TOTAL SERVE	18 300	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	Line state and contracting the contraction		Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			775 Cessions d'éléments d'actif
Immobilisations incorporelles		.,	27 Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)
Immobilisations corporelles			269 Versements restant à effectuer sur titres de participations non libèrés
Immobilisations financières			Augmentation de capitaux propres
Réduction de capitaux propres	800	800	Augmentation des dettes financières [hors accession (2)]
Remboursement des dettes financières [hors accession (2)]			
intérêts compensateurs courus		***************************************	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Drimon do remboursement des obligations	800	19 100	SOUS-TOTAL - RESSOURCES
SOUS-TOTAL - EMPLOIS			Augmentation des dettes finançant des stocks immobiliers (2)
Remboursement des dettes finançant des stocks immobiliers (2)			Annulation de mandats sur exercices clos (4)
Appulation de titres sur exercices clos (3)	800	19 100	
TOTAL EMPLOIS	18 300	The same and the same of the	PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	10 300		dont variation de FR liée au financement de stock immobilier :
dont variation de FR liée au financement de stock immobilier :	19 100	19 100	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	19 100	15 100	

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL

11 ((Cf. Annexe FDR pluriannuel)
Fonds de roulement estimé au 1er janvier 2020 Variation du fonds de roulement	18 300
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre 2020	36 300

- (1) Inscrire uniquement les charges non récupérables (jusqu'à la ligne "Total des charges non récupérables").
- (2) Emprunts affectés au financement de stocks immobiliers code 4 de l'état récapitulatif des emprunts Fiche 3 de l'annexe 7.
- (3) Annulations de titres qui constituaient des ressources du tableau de financement (haut TF) d'un exercice clos.
- (4) Annulations de mandats qui constituaient des emplois du tableau de financement (haut TF) d'un exercice clos.